



CONFLIT EN LIBYE

Medelci réitère la position de l'Algérie

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1365 Mercredi 7 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

POUR ÉVITER LES ERREURS DES PRÉCÉDENTES SAISONS

De nouvelles mesures pour le Hadj 2011

Page 4

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Vers l'ouverture d'un débat sur les OGM

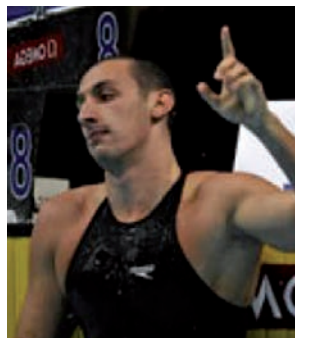
Page 4



JEUX AFRICAINS

Nabil Kebbab offre la 1^{re} médaille pour l'Algérie

Le nageur algérien Nabil Kebbab, classé 3^e au 100 m brasse, a offert, lundi, la 1^{re} médaille pour l'Algérie aux jeux Africains de Maputo, à l'occasion de la 1^{re} journée des compétitions de natation.



Page 24

DOCTEUR ILYES BAGHLI,
AU MIDI LIBRE



«L'ostéopathe
est un horloger
du corps»

Page 24

LA CONFÉRENCE SUR LE TERRORISME S'OUVRE, AUJOURD'HUI, À ALGER

A LA RECHERCHE D'UNE STRATÉGIE COMMUNE DE LUTTE

PAGE 3

Il est indéniable que l'Algérie occupe la place centrale dans la lutte mondiale contre le terrorisme, de par, notamment, son expérience et sa contribution à la conceptualisation même des stratégies de lutte contre ce fléau à travers les organisations internationales.



MED-IT 2011

8^{ème} SALON INTERNATIONAL

8^{ème} SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION MED-IT 2011

150 exposants et 5.000 visiteurs attendus

Page 7

Repères

10.000

porteurs d'idées de projets sont attendus au "Carrefour du jeune entrepreneur" prévu les 13 et 14 novembre prochain à Oran, a-t-on appris auprès du directeur de la petite et moyenne entreprise et de la promotion des investissements.

11

personnes ont été tuées et 10 autres blessées, lundi, dans deux attentats séparés dans l'Etat de Plateau, dans le centre du Nigeria.

9.000

Libyens traversent le point de passage de Ras Jedir par jour vers la Tunisie voisine, en l'absence de sécurité dans leur pays.

La promesse de Benbouzid



Pour éviter l'entache de la rentrée scolaire par les traditionnelles protestations et autres mouvements de grève, le ministre de l'Education nationale, M. Boubekur Benbouzid, multiplie ces derniers jours les déclarations allant dans un vain apaisement. Ainsi, le membre du gouvernement a affirmé, lundi, que le taux de couverture en matière de cantines scolaires augmentera à 100% à compter de la rentrée scolaire 2011-2012 dans les wilayas du Sud du pays. Il a été décidé d'augmenter à 100% le ratio alimentaire au profit des élèves des wilayas du Sud au regard des conditions "exceptionnelles" qui caractérisent leur scolarisation, a souligné M. Benbouzid lors d'une rencontre avec les responsables chargés du secteur du livre scolaire en prévision de la rentrée scolaire prévue pour dimanche prochain. L'enveloppe affectée à la restauration scolaire, au système de demi-pension et à l'internat, est estimée cette année à plus de 21 milliards DA, ce qui traduit "la volonté de l'Etat de réunir toutes les conditions nécessaires à une meilleure scolarisation", a-t-il ajouté. Le ministre a, également, indiqué que "3.100.000 élèves bénéficieront cette année de la restauration scolaire en plus de 750.000 autres demi-pensionnaires".

Mort mystérieuse d'oiseaux à Nâama

La Conservation des forêts de Naâma a fait état, lundi, de la mort récemment dans des conditions non encore élucidées de 84 Tadornes Casarca, une espèce d'oiseaux aquatiques nidifiant dans la zone humide du lac de Haoud El-Deyra (classée sur la liste de Ramsar), dans la commune d'Aïn-Benkhelel (45 km au sud de la wilaya). Les analyses en laboratoire effectuées sur un échantillon de ces volatiles morts, découverts par hasard jeudi dernier par un habitant de la localité précitée, et présentant des symptômes d'inertie, de saignement du bec et de perte du plumage, ont éliminé l'hypothèse de la grippe aviaire, a précisé le conservateur des forêts. M. Abdelkader Allali a ajouté que "les eaux du lac de Haoud El-Deyra, dont un échantillon a été également analysé en laboratoire, n'étaient pas polluées", écartant ainsi la thèse qu'elles soient à l'origine du phénomène. Le conservateur des forêts de la wilaya a ajouté, à ce propos, que "les analyses en cours à l'Institut Pasteur d'Alger expliqueront la raison de la mort de ces oiseaux aquatiques". Une cellule de surveillance a été installée localement pour mettre en place un dispositif préventif au niveau du lac de Haoud El-Deyra. Elle est composée d'agents de la Conservation des forêts et du secteur de l'environnement, de vétérinaires, et de représentants d'associations écologiques, ainsi que d'éléments de la Gendarmerie nationale pour aider dans les investigations.



Drogués au boulot !



Lundi dernier, dans une entreprise de Victoria (province de Colombie-Britannique, Canada), trois employés ont eu une drôle de surprise, rapporte 7 sur 7. Pendant leur pause café, une de leurs collègues leur apporte des brownies au chocolat. Mais quelques heures plus tard, ils sont sujets à des étourdissements... des désorientations. Ce qu'il est coutume d'appeler un "bad trip". Ils filent donc à l'hôpital du coin où ils sont hospitalisés pendant quelques heures. Après enquête, il s'avère que ces derniers ont consommés... du cannabis. En fait, les gâteaux apportés par leur collègue avait été préparés par son fils. Ce n'était pas de simples brownies mais des space cakes, à base de cannabis. La maman jure qu'elle n'était pas au courant, qu'elle avait trouvé les brownies dans son congélateur, où son rejeton les avait laissés par mégarde. Sans intention de nuire, la police ne devrait donc pas la poursuivre pour empoisonnement. Le fiston, lui, devrait écoper de travaux d'intérêt public.

Mordue chez elle par un loup



Samedi, les policiers brestois ont dû intervenir au domicile d'une femme qui avait été mordue par un loup. Et là, quelle ne fut pas leur surprise... Ils ont découvert 85 animaux qui vivaient dans le pavillon de la dame, sur des planchers encombrés d'excréments, au milieu d'une odeur pestilentielle relate Le Télégramme. Un inventaire à la Prévert : trois chiens, une douzaine de chats, des canaris, des perruches, des tourterelles, un furet et... le plus extraordinaire, deux loups slovaques ! C'était, d'ailleurs, l'un des deux qui avait mordu sa logeuse le matin même. Celle-ci s'était rendu à l'hôpital et avait fait appel en urgence à un soigneur privé pour nourrir ses animaux. Mais voilà, le professionnel, en voyant le tableau, a aussitôt prévenu la police ! Une procédure pour défaut de soins devrait être engagée contre cette personne. Voilà qui risque de soulager aussi les voisins. "Impossible, cet été, d'aller sur notre terrasse tellement certaines odeurs étaient désagréables", déclare ainsi l'un d'eux. Ceux-ci, soulagés de voir que les animaux ont été évacués, souhaitent maintenant une intervention des services de l'hygiène et une décision qui mettrait fin à cette situation.

Des intempéries et d'importants dégâts à Souk Ahras



Des dégâts importants ont été enregistrés dans des dizaines d'habitations et dans des superficies agricoles suite à un violent orage de grêlons qui s'est abattu, dans la nuit de samedi à dimanche, sur la commune de Zouabi (9 km à l'ouest de Sedrata dans la wilaya de Souk Ahras), a indiqué, lundi, le président de l'APC. Selon M. Tayeb Amari, l'orage a détruit les toitures en tuile de 75 habitations dont 32 au chef-lieu de la commune, 23 à Mechta S'hara, huit à Dek N'souf et deux dans les hameaux de Sefsafa et de Safia Beida et dévasté des cultures sur plus de 100 hectares. Des champs de pastèques et de melons couvrant 80 hectares ont également "sérieusement endommagés", au même titre que huit hectares de pommes de terre, six hectares de carottes, ainsi que de petites parcelles de courgettes, d'arboriculture et 13 poulaillers, selon le même édile. La commune a entrepris des travaux de restauration à Mechta S'hara, "en attendant l'intervention des autorités de la wilaya en vue de débloquent les moyens nécessaires pour réhabiliter toutes les habitations".

Dixit



Abdelaziz Ziari :

«La session d'automne du Parlement s'inscrit dans une "dynamique de renouveau exceptionnelle dont l'objectif est de consacrer des réformes politiques profondes et cet objectif ne sera atteint que par la pleine participation des élus aux niveaux national et local. La session qui s'ouvre vise à "renforcer" l'exercice des libertés individuelles et collectives, "enraciner" la culture du pluralisme politique et celle des pratiques démocratiques avec tout ce qui peut en naître comme forme de progrès.»

LA CONFÉRENCE SUR LE TERRORISME S'OUVRE, AUJOURD'HUI, À ALGER

A la recherche d'une stratégie commune de lutte

Il est indéniable que l'Algérie occupe la place centrale dans la lutte mondiale contre le terrorisme, de par, notamment, son expérience et sa contribution à la conceptualisation même des stratégies de lutte contre le fléau à travers les organisations internationales.

PAR SADEK BELHOCINE

A ce titre les regards seront tournés aujourd'hui vers Alger où débute la Conférence sur le partenariat, la sécurité et le développement entre les pays du champ (Algérie-Mali-Mauritanie-Niger) et les partenaires extra-régionaux. La rencontre durera deux jours et fait suite à la réunion ministérielle de Bamako du 20 mai dernier à l'issue de laquelle l'Algérie a été chargée d'organiser une conférence de haut niveau entre ces quatre pays et les partenaires extra-régionaux sur le partenariat en matière de lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé ainsi que dans le domaine du développement. Il est prévu à cette conférence la participation de hauts fonctionnaires, des experts de la lutte antiterroriste et spécialistes de la sécurité et du développement, outre ceux des pays du champ. 38 délégations représentant l'organisation des Nations unies, les partenaires bilatéraux, notamment les cinq pays membres du



Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines

Conseil de sécurité, les bailleurs de fonds et les organisations régionales y prendront, également, aux travaux de cette conférence. «A des menace majeures et globales, il faut des réponses globales», avait déclaré, lundi dernier, Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, lors d'une conférence de presse en prévision de la conférence. S'il est vrai que la stratégie régionale commune qui lie les pays du champ s'est avérée efficace, il reste que les nouvelles données induites par le conflit libyen interpellent et les pays du champ et la communauté internationale qui devraient établir un partenariat basé sur une approche globale qui combine les dimensions indissociables de sécurité et de développement. La nouvelle situation dans

la région du Sahel créée par la crise libyenne, du fait de la circulation des armes et du retour massif de personnes dans leurs pays d'origine peut avoir des répercussions dans la

sous-région notamment, et devient une source de préoccupation pour ces pays qui n'ont pas les moyens pour faire face à cette situation. L'objectif de la conférence tel que décliné répond justement au souci d'organiser le partenariat entre les pays du champ et les partenaires extra-régionaux à travers entre autres, la création de synergie entre les pays de la région et d'une plus grande complémentarité entre les différentes stratégies et partenariats en direction du Sahel. A travers ces partenariats, il est attendu des partenaires extra-régionaux, un renforcement des capacités de formation des pays du champ, une aide logistique et la fourniture des matériels et d'équipements, l'échange de renseignements et, enfin, le développement grâce, notamment, à des projets bénéficiant directement aux populations déshéritées. Les travaux proprement dits seront marqués par une séance plénière où interviendront les délégués des pays du champ et ceux des partenaires bilatéraux et autres bailleurs de fonds, organisations régionales et Nations unies. Cette séance sera suivie par une plénière à huit clos où seront débattues les «techniques» de lutte contre le terrorisme mises en œuvre par les pays du champ, ceux de l'Union européenne sur le Sahel et celui du Trans-Sahara Counterterrorism Partnership (TSCTP) qui sera exposé par la délégation américaine.

S. B

Sous la Plume

Un tournant décisif

PAR SORAYA HAKIM

Aujourd'hui, s'ouvre à Alger la conférence internationale sur la lutte antiterroriste et le crime organisé à laquelle participent des experts de haut rang. L'objectif de cette rencontre, décidée lors de la réunion ministérielle de Bamako, au mois de mars 2011, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la coopération entre les pays du Sahel, est de stopper --

«

Cette conférence va s'atteler à sensibiliser les partenaires dans les efforts de développement de la région du Sahel où les quatre pays du champ coordonnent leurs efforts pour contrer les groupes terroristes à se déployer dans la région.

»

la volonté de vouloir accompagner les pays du Sahel confrontés à l'hydre Aqmi. Cette conférence va s'atteler à sensibiliser les partenaires dans les efforts de développement de la région du Sahel où les quatre pays du champ coordonnent leurs efforts pour contrer les groupes terroristes à se déployer dans la région, d'autant que le conflit en Libye a ravivé quelque peu les menaces avec les nouvelles données comme la circulation des armes aux mains des civils qui se retrouvent fatalement entre les mains des réseaux Al Qaïda qui se

rèvelent très dangereux, notamment en raison des rançons collectées par certains pays qui ne respectent pas la résolution du Conseil de sécurité adoptée, en 2005, sur la criminalisation des paiements de rançons et le blanchiment d'argent. Les 500 Touareg passés en territoire algérien sont, également, une preuve suffisante pour que l'on

accorde de nouveaux moyens pour promouvoir la sécurité au Sahel. C'est pourquoi la conférence d'Alger abordera de bout en bout non seulement la lutte contre le terrorisme mais aussi le crime organisé, le trafic

d'armes et de drogue qui caractérisent la région. La coopération ne doit pas se faire uniquement sur le plan militaire mais, surtout, elle doit passer nécessairement par le développement économique pour les régions déshéritées, car, et c'est bien connu, la détresse sociale est le terreau des mouvements extrémistes. Ne perdons pas de vue : le terrorisme est une donne internationale et aucun pays confronté ne peut faire cavalier seul. L'Algérie l'a très bien compris.

S. H.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le général Ali Torche met en exergue le rôle du renseignement

Le général Ali Torche, commandant du 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale à Constantine a insisté, lundi à Batna, sur la nécessité "d'élargir davantage le réseau de renseignements pour lutter efficacement contre le terrorisme". Cette stratégie devra permettre "d'en finir avec les groupes armés résiduels", a ajouté le général Torche qui s'exprimait au cours d'une cérémonie d'installation du lieutenant-colonel Mohammed Ben Aziz à la tête du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Batna, rapporte l'APS.

Le commandant du 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale à

Constantine a, également, insisté sur l'urgence de conjuguer les efforts entre les différents corps de sécurité pour vaincre les différentes formes de crime organisé à travers tous les recoins de cette wilaya. Il a, également, fait part des moyens logistiques et humains "conséquents" dont dispose la Gendarmerie nationale.

Le général Torche a évoqué, à cette occasion, le rôle "stratégique" joué par la Gendarmerie nationale dans la protection des personnes et des biens, rappelant le "bond qualitatif" réalisé par ce corps de sécurité en matière de formation et de modernisation des méthodes d'enquête et d'intervention.

TIZI OUZOU

Faux barrage près de Boghni

PAR LOUNES BOUGACI

Un faux barrage a été dressé dans la nuit de lundi à mardi dernier dans la région de Boghni. C'est au niveau de la RN 128 que les éléments armés ont occupé la chaussée pendant un certain temps. Ils étaient des dizaines, selon diverses sources, à avoir contrôlé l'identité des passagers et des occupants des voitures. Ces derniers ont, d'ailleurs, été délestés de leur argent et de leurs objets de valeur. Après une dizaine de

minutes, les terroristes ont pris la clé des champs en se repliant dans la forêt longeant la RN 128, reliant Boghni à Tizi Ouzou.

A Bouzeguène, c'est une grenade non dégoupillée qui a été découverte par les citoyens, hier, au niveau du marché hebdomadaire de la ville. Cette découverte a jeté la panique chez les citoyens présents sur place. Les services de sécurité se sont déplacés sur les lieux immédiatement et les choses sont vite rentrées dans l'ordre.

L.B.

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Vers l'ouverture d'un débat sur les OGM

L'agriculture algérienne demeure une agriculture de petits exploitants, et si les choses restent en l'état, l'Algérie ne pourrait plus dans un proche avenir assurer son autosuffisance alimentaire.

PAR LARBI GRAÏNE

C'est là le constat qui a été dressé, hier à Alger, lors d'une conférence-débat organisée au forum d'El Moudjahid. Ayant pour thème «*L'agronome au cœur des défis de la production alimentaire à l'échelle locale et mondiale*», la conférence a été animée par Yahia Zane, président de l'Union nationale des agronomes, et Nouad Mohamed Amokrane, consultant et expert en agronomie, docteur en développement des filières de l'Institut national agronomique de Paris. Ce dernier a du reste plaidé pour «*l'ouverture du foncier*» arguant qu'on ne peut faire une agriculture «*sur deux hectares*», et «*difficile à mécaniser*». Il a, donc, insisté sur la nécessité de prendre des mesures en faveur des investisseurs, car, a-t-il expliqué, l'exploitation de grandes surfaces exige beaucoup d'argent et de mécanisation. Pour sa part, un intervenant qui n'est autre que Chabbour Mustapha, consultant et expert en agronomie et du développement agro-alimentaire, a soutenu, que pour s'attaquer au fond du problème, il faut que l'Etat pense sérieusement à dégager des terres à l'effet de



Yahia Zane, président de l'Union nationale des agronomes

couvrir les besoins alimentaires qui ne manqueront pas de surgir dans les prochaines années. Selon lui, «*à l'horizon 2018, les besoins supplémentaires vont s'accroître. Pour prendre en charge la demande en lait, il faut 520.000 vaches laitières, (5 tonnes par vache et par an) ; cela demande, a-t-il précisé, 500.000 ha de terre*». Et d'ajouter : «*Pour satisfaire la demande en oléagineux (huile), il nous faut 650.000 tonnes d'huile, soit 900.000 ha de terres, idem pour les protéagineux dont les besoins sont évalués à 800.000 tonnes de graines qui nécessitent 400.000 ha de terres au niveau des zones céréalières*». Quant au sucre, cet expert en a évalué les besoins jusqu'à 2018 à 1,3 million de tonnes soit 17.000 ha de terres. «*Ce sont, là, les problèmes de fond qu'il faut traiter ; la majeure partie de ces produits sont importés*», a-t-il ajouté. Et Chabbour Mustapha de s'interroger : «*Où trouver ces surfaces agricoles ?*» Nouad Mohamed

Amokrane a abondé dans le même sens en évoquant «*le risque de voir la filière du poulet disparaître en Algérie si le Brésil venait à nous inonder de ses produits*». La raison en est que «*le coût du poulet produit dans ce pays revient 3 fois moins cher que celui produit localement. 90 % d'intrants dont s'alimentent ces poulets proviennent de l'importation*», a-t-il expliqué. Et de regretter : «*Même les jus que vous buvez, à l'exception de Ngaous qui a réussi à réaliser un mélange hybride, ne contiennent aucun produit algérien*». Et Nouad Mohamed Amokrane de tirer la sonnette d'alarme : «*Il y a actuellement une crise alimentaire mondiale, mais on ne ressent pas ses effets chez nous, parce que l'Etat, pour acheter la paix sociale, subventionne les produits de première nécessité comme les céréales, le pain, le lait, l'huile et le sucre. Si, demain, l'argent du pétrole venait à manquer, ces produits coûteraient 4 fois le prix pratiqué aujourd'hui*». Autrement

dit, le véritable prix de la baguette de pain tournerait autour de 40 DA. Nouad, qui est également SG de l'Union nationale des agronomes, a abordé aussi la question des OGM (organismes génétiquement modifiés), actuellement interdits en Algérie. Il a estimé nécessaire d'engager un débat là-dessus, tout en indiquant que l'Union a retenu cette problématique comme l'un des thèmes qu'elle va aborder lors d'un forum qu'elle compte organiser prochainement. Nouad Mohamed Amokrane a souligné le dilemme : «*Faut-il accepter les OGM, ou faut-il laisser les gens mourir de faim comme en Somalie ?*». Abdelmalek Serrai, autre intervenant, s'est montré hostile à cette solution arguant qu'on «*risque d'accentuer notre dépendance par rapport aux semences qui appartiennent à leurs producteurs*». Il voit dans la décision du gouvernement algérien de ne pas autoriser les OGM «*une décision politique*» dont il dit partager la pertinence. Il s'est vu rétorquer que les «*biscuits que nous consommons sont fabriqués à base d'OGM et que les animaux mangent également des OGM*». Quant à la possibilité de développer l'agriculture saharienne, les participants ont souligné la nécessité d'opter pour une agriculture industrielle. Abdelmalek Serrai a regretté d'avoir eu à constater à «*Ménéa que des ouvriers viennent du Mali et même du Niger et de Mauritanie*», expliquant que «*dans le Sud, il n'y a aucune mesure incitative pour encourager le développement de l'agriculture*». Et de plaider pour la défiscalisation et l'octroi de facilitations dans cette région du pays.

L. G.

POUR ÉVITER LES ERREURS DES PRÉCÉDENTES SAISONS

De nouvelles mesures pour le Hadj 2011

PAR RAYAN NASSIM

Une rencontre consacrée à la saison du Hadj 2011, aux moyens d'éviter les erreurs des précédentes saisons et de tirer profit des expériences de certains pays musulmans dans ce domaine, a été organisée durant le début de cette semaine à Dar el Imam par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

La rencontre à laquelle a pris part le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah, et le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Cheïkh Berbara, ainsi que les membres de la mission nationale du hadj, outre les agences de voyage publiques et privées, la Protection civile et des représentants de certains ministères, a été une occasion pour évaluer les préparatifs et étudier les orientations à donner pour la prochaine saison

du Hadj. Dans son allocution d'ouverture, M. Ghlamallah a appelé les membres de la mission du Hadj à faire preuve d'organisation, de coordination et de coopération, notamment en matière d'échange d'informations et de conseils.

De nouveaux autocars seront mis à la disposition des hadjis pour faciliter leur déplacement vers les lieux de culte.

D'autre part, le ministre a appelé les directeurs des affaires religieuses et des wakfs à dispenser, dans les prochains jours, des cours sur les rites du Hadj au profit des pèlerins et de leur donner les orientations nécessaires, en coordination avec les autorités concernées et les différents médias nationaux et locaux.

Par ailleurs, Cheïkh Berbara, président de la mission du Hadj, a rappelé les mesures prises pour la réussite de la prochaine saison

du Hadj dans le but de permettre aux 36.000 hadjis algériens d'accomplir le cinquième pilier de l'Islam dans de bonnes conditions.

Il a ajouté que la mission algérienne qui comprend 700 membres, veillera au bien-être des hadjis en matière d'hébergement et de transport. Ainsi, de nouveaux bus modernes seront loués en vue d'éviter les problèmes de l'année dernière.

Des uniformes seront imposés aux membres de la mission algérienne, a indiqué M. Berbara qui a ajouté qu'une commission d'évaluation et de suivi sera installée à cet effet.

Le ministre a fait savoir en marge de la rencontre que la durée du Hadj sera de 34 à 35 jours et non pas de 45 jours.

L'expérience indonésienne en matière d'organisation du Hadj a été présentée lors de cette rencontre.

R. N.

A TRAVERS 27 WILAYAS EN 2010

Plus de 84.000 personnes alphabétisées

PAR INES AMROUDE

Plus de 84.713 analphabètes au niveau de 27 wilayas ont été alphabétisés l'année dernière, a indiqué, hier, un communiqué de l'association Iqraa à l'occasion de la célébration de la Journée internationale d'alphabétisation organisée cette année sous le thème «*Alphabétisation et paix*».

Les personnes inscrites dans les cours d'alphabétisation dispensés par l'association sont au nombre de 126.782 dont 115.327 encadrées par 4.076 enseignants au niveau de 3.787 ateliers de formation dans 20 wilayas.

L'Association Iqraa, qui lutte contre l'analphabétisme et la déperdition scolaire, a fait part de son mécontentement des résultats obtenus en matière d'alphabétisation exprimant, toutefois, sa détermination à aller de l'avant dans la lutte contre ce fléau.

A cette occasion, l'association s'est félici-

itée de l'intérêt accordé par le président de la République à ce volet à travers la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme lors de l'audition consacrée à l'éducation nationale. Elle a déploré par la même le fait que «*plusieurs partis politiques n'aient pas adopté des programmes visant à lutter contre ce fléau*».

Le nombre d'analphabètes en Algérie est estimé à 6 millions, soit 22% de la population, et ce, en dépit des efforts fournis en matière de lutte contre l'analphabétisme. Par ailleurs, et à travers le monde l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a indiqué, hier, que quelque 793 millions d'adultes sont analphabètes.

Dans un communiqué, l'organisation onusienne a affirmé que «*selon des données de l'Institut de statistique de l'Unesco, 793 millions d'adultes sont analphabètes, en majorité des jeunes filles et des femmes*».

Selon l'Unesco, onze pays comptent plus de 50% d'adultes analphabètes : le Bénin, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, Haïti, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone et le Tchad.

L'Organisation des Nations unies a déploré que «*67 millions d'enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés dans le primaire, et 72 millions d'adolescents qui devraient fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire ne peuvent pas exercer leur droit à l'éducation*».

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, citée dans le communiqué, a souligné la nécessité d'«*un engagement politique accru en faveur de l'alphabétisation*» dans le monde.

Mme Bokova a appelé «*les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé à faire de l'alphabétisation une priorité politique*».

I. A.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

EN AFRIQUE

Le manque de financements pointé du doigt

Le manque de financements nécessaires empêche la plupart des pays africains de mettre en oeuvre leurs programmes d'action de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, ont souligné, hier, à Alger, les participants à un atelier de formation des points focaux africains et des sous-régions chargés de la lutte contre ce phénomène. Des représentants de 43 pays africains sont réunis, depuis lundi à Alger, pour traiter de la question de l'alignement des programmes d'action, nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification à la stratégie décennale de la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD) qui s'étale de 2008 à 2018.

Cet atelier est organisé dans le cadre de la réunion régionale africaine qui se tient du 5 au 11 septembre à Alger en préparation de la 10^e Conférence des Parties de l'UNCCD prévue du 10 au 21 octobre prochain en Corée du Sud.

La réunion d'Alger a pour objet d'harmoniser la position africaine sur des questions cruciales liées à la gestion durable des terres que le groupe Afrique devra défendre sous la présidence de l'Algérie à la conférence de Séoul.

Bien que la plupart des pays africains aient élaboré des programmes d'action de lutte contre la désertification, la majorité d'entre eux n'a pas mis en oeuvre leurs Programmes d'actions nationaux (PAN), en raison du manque de ressources financières.

Ce problème a été posé avec acuité par les intervenants à la deuxième journée de l'atelier consacré à l'alignement des PAN au niveau des points focaux.

«*Tant qu'on se donne pas l'effort de mobiliser les ressources nécessaires pour jouer notre rôle convenablement on ne peut pas avancer*», a déclaré un représentant de la sous-région Afrique centrale. L'élaboration des PAN doit tenir compte des objectifs stratégiques et opérationnels définis par la stratégie décennale de l'UNCCD.

L. B.

MOURAD MEDELICI, À PROPOS DE LA LIBYE :

«Il est nécessaire d’impliquer le peuple libyen dans un dialogue inclusif»

L’Algérie réitère son appel à un dialogue inclusif qui implique l’ensemble des composantes du peuple dans ce pays, a déclaré, lundi dernier, le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

Le ministre, qui se trouvait à Belgrade (Serbie), lors de la réunion commémorative du 50^e anniversaire du Mouvement des non alignés qui se tient les 5 et 6 septembre, a affirmé que l’Algérie appelle également à la mise en place «d’institutions représentatives capables d’organiser la transition dans la paix et la cohésion et la réconciliation nationale» en Libye. Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que l’Algérie n’avait cessé de prôner «un règlement politique de la crise en Libye, afin d’épargner à ce peuple



Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

frère des effusions de sang et l’intervention militaire étrangère». Il fera savoir, par la même occasion que «l’Algérie, qui partage avec la Libye plus de 1.000 kilomètres de frontières terrestres et des liens historiques, culturels et sociaux forts et nombreux ne

ménagera aucun effort pour apporter son aide à ce pays frère.»

D’autre part, a-t-il souligné, l’Algérie suit avec un intérêt particulier les événements et les mouvements populaires qui ont lieu dans certains pays arabes. «Nous réitérons notre appel à un règlement pacifique de l’ensemble de ces

crises conformément aux aspirations des peuples concernés à la liberté, à la justice et à la démocratie et dans le cadre de la légalité internationale et le respect de la pleine et entière souveraineté de ces pays», a ajouté le MAE algérien. S’agissant de la situation en

Palestine, M. Medelci a indiqué que le Mouvement des non alignés saisira l’occasion de la prochaine session de l’assemblée générale de l’Onu pour réitérer «son soutien ferme et constant à la cause palestinienne afin de faire aboutir sa demande légitime de reconnaissance en tant qu’Etat (palestinien) membre à part entière».

«En effet, une telle reconnaissance enverra un message clair et déterminé sur notre volonté de ne pas accepter la politique du fait accompli et de hâter le règlement de ce conflit conformément à la légalité internationale», a-t-il poursuivi.

Sur la question du conflit du Sahara Occidental, M. Medelci a tenu à souligner que le Mouvement des non alignés, qui a accompagné les peuples d’Afrique, d’Asie et d’Amérique latine dans leur combat pour la liberté, «devra poursuivre son soutien actif et déterminé» en faveur du peuple sahraoui pour l’exercice de son droit à l’autodétermination.

Le ministre des Affaires étrangères a appelé, par ailleurs, à ce que la réforme des institutions politiques et économiques multilatérales, le renforcement de l’assemblée générale de l’Onu et l’élargissement du Conseil de sécurité, «pour refléter les nouvelles réalité du XXI^e siècle», demeurent une priorité pour le Mouvement des non alignés. «Nous continuerons de porter les revendications du Mouvement avec volonté et détermination», a-t-il affirmé, à ce propos, insistant sur la nécessité d’attribuer une place plus importante pour les pays en développement dans les institutions internationales, l’élimination des armes de destruction massive et la coopération internationale pour faire face aux menaces que pose le terrorisme.

R. N.

AIDES HUMANITAIRES Le C-RA organise des caravanes vers le nord du Mali et du Niger

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) s’apprête à organiser, dans les tout prochains jours, deux caravanes humanitaires vers le nord du Mali et du Niger, a appris l’APS de son président, mardi à Tamanrasset.

Ces deux caravanes humanitaires, constituées chacune de 30 tonnes de denrées alimentaires (semoule, sucre, thé et autres) et d’effets vestimentaires, sont initiées par le C-RA, en signe de solidarité avec les populations de ces régions, voisines des frontières sud de l’Algérie, affectées par la sécheresse, a précisé M. Hadj Hamou Ben Zeguir. L’initiative traduit, explique-t-il, le respect du C-RA de ses engagements internationaux en ce qui concerne les principes humanitaires prônés par le Comité international des Croix et Croissants-Rouges, et vise à «atténuer les risques de dégradation davantage des conditions humanitaires dans cette partie de l’Afrique et contribuer, autant que faire se peut, à la consécration des droits universels de l’homme à une vie décente».

Ce type d’initiatives témoigne, par ailleurs, du degré d’imprégnation du peuple algérien du sens humanitaire et de la volonté des bénévoles du C-RA, à chaque fois que l’occasion leur est offerte, "d’accomplir des actions de bienfaisance", a souligné M. Ben Zeguir.

APS

EN RAISON DE L’ACTUELLE SITUATION EN LIBYE

Le CNT ne déménagera pas à Tripoli

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le Conseil national de transition (CNT) libyen, qui siège à Benghazi (à l’est du pays), a fait savoir qu’il ne déménagera à Tripoli qu’après la libération de l’ensemble du territoire. La déclaration a été faite, lundi soir, par le biais de son vice-président Abdel Hafiz Ghoga.

Pour sa part, Moustapha Abdeljalil, le président du CNT, avait annoncé vendredi à Benghazi que le CNT prévoyait de déménager «la semaine prochaine» à Tripoli, sous le contrôle des nouveaux dirigeants du pays.

«Il y aura peut-être une apparition symbolique de quelques membres du CNT à Tripoli ou du président du Conseil lui-même (cette semaine), mais cela ne signifiera pas le transfert du Conseil», a répondu, lundi, le vice-président du CNT, Abdel Hafiz Ghoga, à la question de

savoir si le CNT déménagerait cette semaine comme annoncé vendredi par M. Abdeljalil. Le transfert à Tripoli «interviendra après l’annonce de la libération de l’ensemble du territoire libyen, Sebha, Syrte et Bani Walid», a-t-il répété. Les combattants du nouveau pouvoir en Libye ont, a-t-on su, notablement progressé, mardi, sur le front est de Syrte, en direction de la ville natale du dirigeant déchu.

Sur le plan international, le gouvernement centrafricain a annoncé reconnaître le Conseil national de transition (CNT, rébellion) libyen comme «instance politique censée défendre et protéger les droits du peuple libyen», dans un communiqué lu lundi soir par le ministre des Affaires étrangères à la Radio nationale du pays. Le gouvernement comorien a exprimé sa «solidarité» avec le Conseil national de transition

(CNT), a-t-on également appris. S’agissant de la situation humanitaire critique qui continue de faire parler d’elle en Libye, les autorités tunisiennes ont annoncé, lundi, que pas moins de 9.000 Libyens traversent le point de passage de Ras Jedir par jour vers la Tunisie voisine, et pour cause, l’absence de sécurité dans leur pays.

S’agissant du sort de Mouammar Kadhafi, les rumeurs laissent entendre qu’il n’est plus sur le territoire libyen, bien que les commandement militaire du CNT a déclaré, ces derniers jours, avoir réussi à localiser la planque du leader déchu. Selon plusieurs médias étrangers, un important convoi de véhicules civils et militaires en provenance de Libye aurait traversé vers le Niger, sans pour autant confirmer si l’ex-dirigeant déchu se trouvait dans le convoi.

M. B.

DÉPOSANT LE DOSSIER D’AGRÈMENT DE SON NOUVEAU PARTI, DJABALLAH DÉCLARE :

«Je suis optimiste»

PAR KAMAL HAMED

Le dossier du nouveau parti créé par Abdallah Djaballah est, désormais, entre les mains du ministre de l’Intérieur et des Collectivités locales. En effet, Djaballah a remis en mains propres à Dahou Ould kablia, dimanche dernier, le dossier relatif à la demande d’agrément pour ce nouveau parti, dénommée le Front de la justice et du développement (FJD) et dont l’annonce de la création a été faite le 30 juillet dernier. Cette rencontre entre les deux hommes a, apparemment, laissé une bonne impression chez Abdallah Djaballah puisque il a indiqué, être «optimiste quant à l’obtention d’un agrément pour le FJD». Cependant, a-t-il précisé, hier, lors d’une conférence de presse tenue à l’ex-siège du mouvement El Islah, le dernier parti qu’il a dirigé avant de perdre les rênes au profit de ses opposants, «nous avons demandé à avoir le récépissé du dépôt du dossier, mais les services du ministère se

sont excusés de ne pouvoir nous le donner», ajoutant «avoir demandé l’application de l’article 14 de la loi organique relatif aux partis» qui rend obligatoire l’octroi d’un récépissé. Indiquant que son parti est en mesure de souscrire à toutes les conditions légales imposées par la loi, le conférencier a estimé que «le FJD est ouvert à tous les Algériens qui ne manqueront pas de trouver leur satisfaction, car nous serons respectueux de toutes les libertés garanties par la législation et les lois de la République». Dans une déclaration liminaire, l’ex-patron des mouvements Ennahda et El Islah dira que «son parti n’est pas un simple numéro qui viendrait s’ajouter aux partis qui existent déjà sur la scène nationale comme se l’imaginent certains, car, c’est ce parti qu’attendait le peuple algérien». Djaballah a révélé que son entretien avec le ministre de l’Intérieur a porté, notamment, sur deux axes, le premier relatif au processus des réformes et le second a

trait aux événements qui secouent le monde arabe, en général, et la Libye, en particulier. Ainsi, s’agissant du premier point, Abdallah Djaballah n’a pas fait dans le demi-mot pour critiquer l’approche du gouvernement puisque, selon ses propos, «il fallait un vrai dialogue et non de simples consultations qui ne sont pas contraignantes». Pour lui, donc, «ce qui a été accompli par la commission Bensalah n’est pas du bon travail. Ce n’est pas du tout ce qu’on attendait». Mais cela ne l’a pas pour autant empêché d’être prudent s’agissant du contenu de certains projets de loi entrant dans le cadre des réformes politiques car, pour lui, «il faut d’abord attendre que le contenu des projets de lois soit publié officiellement pour se prononcer». Il n’a pas manqué d’ajouter, après avoir appelé à maintes reprises à des réformes globales et approfondies avant qu’elles ne soient «imposées par la rue», que le ministre de l’Intérieur s’est engagé à être à la hauteur des espérances concernant les projets de loi qui dépendent de son département ministériel. «Il ne faut pas que la loi sur les partis soit truffée d’obstacles car, moi, je suis favorable à une loi qui consacre la citoyenneté», a-t-il, toutefois, martelé ajoutant, en réponse à une question sur la réhabilitation du Fis dissous, «que tout citoyen jouissant de ses droits civiques doit avoir les mêmes droits que les autres citoyens». Indiquant avoir tourné la page du passé s’agissant des anciens partis qu’il a dirigés, Djaballah a annoncé que le FJDtiendra son congrès constitutif dès l’obtention d’un agrément.

K. H.

Djaballah appelle à la reconnaissance du CNT libyen

Abdallah Djaballah a appelé, hier, les autorités algériennes à reconnaître le Conseil national de transition (CNT) en Libye. «Le CNT est, désormais, une force politique reconnue à l’échelle internationale», a-t-il indiqué lors d’une conférence de presse, ajoutant «que les autorités sont, par conséquent, obligées de nouer des contacts avec le CNT». Djaballah, qui a souligné que «l’Algérie aurait dû garder la neutralité» n’a pas manqué de critiquer les ingérences étrangères dans ce pays et a soutenu la position de l’Algérie lorsque elle a accueilli, «pour des raisons humanitaires», la famille de Mouammar Khadafi.

K. H.

8^E SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION MED-IT 2011

150 exposants dont 30% internationaux et 5.000 visiteurs attendus

«Des entreprises canadiennes et américaines participeront, pour la première fois, au Salon international des technologies de l'information MED-IT», a notamment déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, Karim Cherfaoui, directeur général de XCOM spécialisé dans l'organisation d'événements IT, qui a, par ailleurs, annoncé les nouveautés qui seront développées durant les trois jours de ce salon de l'édition 2011 s'étalant du 26 au 28 septembre au Palais de la culture.

PAR AMAR AOUIMER

Pas moins de 70% des entreprises participantes sont des sociétés privées algériennes alors que les 30% restants sont représentés par des entreprises internationales.

En fait, les organisateurs ont dénombré 150 exposants et prévoient plus de 5.000 visiteurs professionnels et grand public.

«Ce salon a pour vocation essentielle le réseautage sachant que des entreprises algériennes spécialisées en technologies de



l'information existent suivant des thématiques et de la numérisation et des réseaux sociaux.» Ce salon international incontournable, qui regroupera des experts de plusieurs pays, tels que la Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, la Tunisie, le Canada et les Emirats arabes unis, ne manquera de drainer un nombreux public avide de connaître les plus récentes technologies et les innovations en matière de technologies de l'information et de la

communication.

Pour Cherfaoui, le marché algérien est porteur et offre de nombreuses opportunités pour les partenaires internationaux, ainsi que des perspectives en tant que pays émergent. «Les orientations des pouvoirs publics (gouvernement et ministères) permettent d'avancer plus vite d'autant plus que la nouveauté, cette année, réside dans le pool de conseils et l'apport précieux des experts d'Ernest

& Young qui accompagnent les porteurs de projet algériens», a ajouté Cherfaoui.

L'autre nouveauté dans ce salon se situe au niveau des applications mobiles en Algérie, en ce sens qu'elles permettront aux éditeurs de planifier, eux-mêmes, leurs rendez-vous et l'échange des cartes de visites.

Plus de 50 conférences et ateliers sont, en effet, programmés durant cette importante manifestation économique et scienti-

fique de grande valeur, car, elle permettra à la société algérienne de jauger ses capacités en matière d'utilisation et de généralisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de doter les entreprises et PME algériennes de possibilités de se doter des instruments des TIC.

Mais, l'important également consiste à éviter la fracture numérique à la société algérienne, de plus en plus, intéressée par les TIC. Pour sa part, Houria Atif, conseillère au ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, a indiqué que «la politique de l'Etat algérien vise à promouvoir l'usage des technologies de l'information et de la communication en encourageant toute initiative dans ce sens. Aussi, l'organisation de salon MED-IT avec des partenaires internationaux est une opportunité pour sceller un nouveau partenariat entre les entreprises algériennes entre elles et avec les entreprises étrangères. Le but est de dégager un espace de réflexion et de favoriser le transfert de savoir-faire».

A. A.

DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

La wilaya de Tindouf expose les obstacles au décollage économique

La présentation par l'exécutif de la wilaya de Tindouf des principales contraintes gênant l'action de développement dans la région a clôturé, lundi soir, les travaux de la première rencontre de consultations menées par le Conseil national économique et social (CNES) sur le développement local.

Le wali de Tindouf a exposé, dans ce cadre, le bilan des activités de la wilaya au cours de la période 1999-2010, au cours de laquelle la collectivité a bénéficié d'une enveloppe de plus de 58 milliards DA, à travers différents programmes de développement, dont le programme de soutien à la relance économique, le Fonds spécial de développement des régions du Sud, le programme complémentaire de soutien à la croissance et le programme spécial de développement des régions du Sud.

Abdelhakim Chater a, en outre, passé en revue les principales contraintes «objectives» et d'ordres divers, naturel, administratif et organisationnel, qui entravent la poursuite de l'effort de développement et l'exploitation optimale des potentialités et ressources dégagées en faveur de cette collectivité de l'extrême Sud-Ouest du pays.

Parmi ces contraintes, l'absence de connaissances précises et suffisantes sur le potentiel hydrique de la wilaya, qui constitue un handicap pour toute action d'extension urbaine et de création d'un tissu industriel ou agricole, en dehors des espaces connus traditionnellement, selon le wali. Bien qu'une étude hydrogéolo-

gique ait été lancée en ce sens, depuis quelques années, par l'Agence nationale des ressources en eau, ses résultats n'ont pas encore été mis à la disposition des pouvoirs publics locaux pour enclencher une série de projets susceptibles de booster l'action de développement local, a signalé le même responsable.

L'autre facteur contraignant soulevé par l'exécutif de wilaya réside dans l'éloignement de Tindouf par rapport aux centres d'approvisionnement, se trouvant en majorité au nord du pays, engendrant un important impact sur les coûts, les délais et la qualité des projets et programmes retenus en faveur de la wilaya. La rareté de la main-d'œuvre qualifiée, et le coût élevé de celle importée des régions du nord du pays, notamment durant la dernière décennie pour répondre à l'important plan de charges induit par les nombreux projets accordés à la wilaya, à l'instar des autres régions du pays, ont également été évoqués lors de cette rencontre avec les représentants du CNES.

En dépit des efforts déployés par le secteur de la formation professionnelle, la wilaya relève une absence d'homogénéité avec les exigences du marché du travail,

notamment en ce qui concerne le recrutement des promus de la formation, pour des motifs de non-maîtrise des dispositifs d'embauche dans le secteur du BTP ou de non-soumission totale aux mécanismes d'emploi tels que définis par les pouvoirs publics.

A cela, s'ajoute l'insuffisance des moyens d'études et de réalisation, sachant que les entreprises expérimentées et aux grands moyens, basées au nord du pays, sont concentrées sur les innombrables chantiers de développement ouverts çà et là à la faveur du programme du président de la République.

Le rapport présenté aux membres du CNES fait état aussi d'une «inconsistance» de la nomenclature des projets accordés à la wilaya de Tindouf, notamment les programmes communaux de développement (PCD) qui «ne renferment pas actuellement» de projets structurants pour cette région saharienne.

Pour sa part, le président du CNES s'est montré solidaire avec les préoccupations et les propositions formulées par les représentants locaux, de la société civile et mouvement associatif, des élus et de l'administration, qu'il a rencontrés en trois séances distinctes.

Cette rencontre, la première d'un cycle consacré par le CNES au développement local, a permis à sa délégation composée de 25 membres, dont des experts, professeurs et spécialistes, de consigner les doléances et suggestions soulevées lors de ces séances, et qui seront soumises, avant la fin novembre prochain, aux hautes instances du pays pour leur trouver les solutions appropriées que le gouvernement aura, ensuite, la charge d'exécuter, a-t-on signalé.

R. E.

LE RENCHÉRISSEMENT DU DOLLAR FAIT CHUTER LES COURS DU PÉTROLE Le baril à 110,70 dollars pour livraison en octobre

Les prix du pétrole chutaient, lundi en fin d'échanges européens, pénalisés par un renchérissement du dollar et une dégringolade des Bourses européennes, sur fond d'inquiétudes face à la crise des dettes en zone euro et un possible retour en récession des Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre s'échangeait à 110,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,63 dollar par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance reculait de 2,25 dollars, à 84,20 dollars.

Avec la fermeture de la place new-yorkaise lundi, en raison d'un jour férié aux Etats-Unis, «le marché du pétrole est marqué par un volume d'échanges très modéré, et se cherche une direction dans les fluctuations du dollar», expliquait un analyste.

Face à un euro miné par la crise des dettes souveraines européennes, le fort renchérissement du dollar (monté à son plus haut niveau en un mois) rendait moins attractifs les achats de brut libellés dans la monnaie américaine, et contribuait à peser sur les cours du baril.

Le plongeon des places boursières, sabordées par les titres du secteur financier, accroissait par ailleurs la pression sur les prix de l'énergie.

R. E.

ORAN

Plus de 7.500 dossiers validés par l'ANSEJ

Plus de 7.500 dossiers ont été validés depuis le début de l'année en cours à Oran par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a indiqué le directeur de l'emploi de la wilaya. Ces dossiers ont été jugés éligibles au financement bancaire sur un total de 12.817 demandes déposées, a précisé à la presse M. Hakim Kessal, ajoutant que dans le cadre du dispositif CNAC, 3.747 dossiers ont été déclarés éligibles parmi les 7.254 dossiers déposés.

L'opportunité est toujours ouverte aux jeunes porteurs de projets qui bénéficient d'une orientation et d'un accompagnement pour mener à bien leur initiative pour la création d'une micro-entreprise.

Le dispositif d'insertion professionnelle a bénéficié à 17.000 jeunes recrutés dans le cadre de contrats spécifiques au niveau d'étude de chaque candidat, a rappelé le directeur.

Le directeur de l'emploi a affirmé, en outre, qu'il a été procédé la semaine dernière au versement de tous les salaires des jeunes recrutés cette année dans le cadre des dispositifs d'insertion, "après un léger retard d'un mois".

ANNABA

12.000 logements ruraux bientôt livrés

Pas moins de 12.000 logements ruraux seront livrés avant la fin de l'année 2011 dans la wilaya de Annaba, a annoncé la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Les chantiers de réalisation de cet important programme de logements implantés dans différentes localités et chefs lieux de communes de la wilaya, enregistrent actuellement un taux moyen d'avancement des travaux dépassant 90%, a indiqué la DUC, faisant état en revanche d'un retard en ce qui concerne la concrétisation des opérations de viabilisation de ces nouvelles cités rurales. Ce retard a donné lieu à la résiliation des contrats avec une dizaine d'entreprises qui n'ont pas respecté leurs engagements lors de la signature des cahiers des charges, a expliqué la même Direction, ajoutant que des actions de dynamisation des travaux de raccordement de ces sites d'habitations aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'électricité vont être prises pour rattraper le retard. La wilaya d'Annaba a bénéficié dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, de plus de 40.000 logements des différentes formules, dont 12.650 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire.

SOUK-AHRAS

150.000 quintaux de pomme de terre récoltés

La récolte de pomme de terre qui bat son plein dans la wilaya de Souk Ahras a atteint 150.000 quintaux à ce jour, indique le directeur des services agricoles (DSA). La campagne de récolte de pomme de terre se poursuivra jusqu'à fin septembre et devra atteindre 300.000 quintaux, soit un niveau dépassant les prévisions arrêtées initialement à 220.000 quintaux, souligne M. Abderrahmane Mansouri. A noter que la production est concentrée dans le périmètre irrigué de Sedrata couvrant 700 ha sur 1.135 ha réservés à cette culture pratiquée également dans les communes de Tifache, Ouilène, Oum-el-Laadhaim et M'daourouche. Les capacités de stockage dans la wilaya peuvent être portées à 15.000 quintaux dans des chambres froides installées à Sedrata. Selon le président de la Chambre de l'agriculture, M. Tayeb Amari, l'extension des surfaces irriguées et les efforts consentis par les agriculteurs ont permis d'augmenter la production de pomme de terre. Le périmètre de Sedrata, ajoute le même responsable, pourrait atteindre 2.500 ha, compte tenu de la proximité du barrage de Foug el Khenga.

APS

GHARDAIA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

466.000 quintaux de dattes attendus

La Direction des services agricoles (DSA) estime que la production de dattes dans la wilaya de Ghardaïa, pour la campagne de cueillette 2011, devrait atteindre les 466.000 quintaux.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette prévision de récolte porterait sur plus de 192.000 quintaux de dattes de la variété "Deglet Nour" avec un rendement moyen de 48 quintaux/hectare, et sur 273.900 quintaux de dattes de la variété "Ghars" et autres dattes communes, avec un rendement moyen de 46 qx/ha, a précisé le responsable de la DSA.

Selon les explications de M. Ali Kader à l'APS, cette prévision laisse apparaître une hausse de la production dans la wilaya de Ghardaïa, pour peu que les conditions climatiques restent favorables, comparativement à l'année précédente ou la récolte de dattes a été affectée par les vents chauds qu'a connus la région et ayant réduit la production à près de 300.000 qx.

Les services agricoles de la wilaya de Ghardaïa expliquent cette hausse de production attendue, pour la campagne de cueillette 2011 devant débiter à la fin sep-



tembre, par *"l'accroissement du potentiel phœnicicole productif de la wilaya qui est passé de 695.000 palmiers en 2002 à 979.500 palmiers productifs en 2011, grâce aux différents programmes de développement agricole initiés par les pouvoirs publics, lesquels commencent à donner leurs fruits"*. A titre d'illustration, plus de 12.000 palmiers dattiers, dont 6.300 de la variété "Deglet Nour" ont été plantés en 2011 dans la wilaya de Ghardaïa, a fait savoir la DSA. Les mêmes services justifient également cette prévision de hausse par le suivi phytosanitaire et le traitement préventif contre les différentes maladies affectant le palmier, en particulier le

"Boufaroua" et le "myelois". Pour prévenir toute infestation de ces parasites destructeurs de la production de dattes, quelque 360.000 palmiers productifs ont été traités depuis le mois de juin dernier par les services locaux de la station de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), en sous-traitant avec les micros entreprises locales de jeunes créées dans le cadre des programmes du plan national de développement de l'agriculture. Considérée comme l'une des plus importantes zones productrices de dattes en Algérie, avec 1.201.834 plants de palmiers dont 979.500 productifs, la wilaya de Ghardaïa espère réaliser cette saison une bonne récolte de dattes, souligne l'APS.

«L'absence d'une organisation de producteurs de dattes dans la wilaya engendrerait inéluctablement des problèmes pour l'écoulement et la commercialisation de la production de dattes», estime un agriculteur de Ghardaïa tout en soulignant que la Chambre de l'agriculture déploie des efforts considérables pour trouver une solution au problème de commercialisation de la production de dattes.

B. M.

TISSEMSILT, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

Réception de la première maison des associations fin 2011

La maison des associations, première du genre dans la wilaya de Tissemsilt, sera réceptionnée vers la fin de l'année en cours, selon la direction de l'action sociale, initiatrice de ce projet. Cette structure, qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal précédent, permettra, selon la DAS, d'abriter plusieurs associations locales à caractère social notamment celles disposant de sièges et par conséquent, contribuera à l'organisation d'activités dans de meilleures conditions. Cette nouvelle maison, située au centre-ville de Tissemsilt, se compose de bureaux administratifs pour toutes les associations, deux salles de réunions et autres pour l'informatique et les conférences ainsi qu'un hall pour les expositions et autres activi-

tés. La réalisation de ce projet entre dans le cadre des efforts de la direction de l'action sociale visant à prendre en charge le mouvement associatif, ce qui contribuera de façon significative à l'accompagnement des associations locales activant dans le domaine social et leur offrir un espace de rencontres et de formation afin de mieux prendre en charge les catégories démunies, orienter les jeunes, écouter leurs préoccupations, les protéger contre les maux sociaux et les aider à concrétiser leurs initiatives. D'autre part, la même Direction a indiqué que certaines associations à caractère social ont pris l'initiative au cours du mois sacré de Ramadhan pour concrétiser plusieurs actions de solidarité à l'instar de l'association "El Amel" d'aide aux mala-

dies chroniques. Les membres de cette association se sont déplacés dans plusieurs zones déshéritées pour fournir des soins aux personnes atteintes de maladies chroniques telles le diabète, les maladies cardiaques et l'hypertension artérielle. L'association "El Islah oua El Irchad" a ouvert un restaurant au profit des nécessiteux, passants et personnes sans abris en plus de la distribution de médicaments et produits alimentaires au profit des familles pauvres de la wilaya. La section de wilaya du Croissant-Rouge algérien (C-RA) a procédé dans le cadre de son action caritative du mois sacré du Ramadhan, à la remise de 520 couffins aux nécessiteux composés de denrées alimentaires.

APS

TEBESSA, DÉCHETS SOLIDES

Mise en service d'un centre de contrôle

Un centre de contrôle des déchets ménagers solides vient d'être mis en service dans la wilaya de Tébessa, a indiqué la Direction de l'environnement. Implantée au chef-lieu de wilaya, cette structure est également équipée d'un laboratoire pour les besoins d'analyse et de mesure de la pollution dans la wilaya. *"Le centre devra aussi fournir des données adéquates sur les moyens de collecte des matériaux classés dans la catégorie des déchets ménagers et des sites affectés, en vue d'assurer leur prise en charge"*, a précisé la même direction, ajoutant que cet établissement, géré par la direction de wilaya de l'environnement, de concert avec les services d'hygiène communaux, est destiné à maîtriser la gestion des déchets solides, à

assurer la protection de l'environnement et à réorganiser les parcs communaux de ramassage de déchets ménagers. Vingt-huit communes de la wilaya de Tébessa sont actuellement dotées de leurs propres schémas de gestion des déchets ménagers, conçus dans le cadre du Progdem (Programme national de gestion intégrée des déchets municipaux) et du Pnaedd (Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable en Algérie). Ces schémas sont d'un *"grand apport pour les collectivités locales qui ont été associées à l'étude pour en finir avec la problématique des ordures ménagères"*, a estimé la même source, faisant part, dans ce même contexte, de la mise en service *"prochaine"* de décharges contrôlées régionales (Dcr) à Bir

El Ater, Chréa, El-Aouinet, Morsot et Ouenza. La commune de Tébessa est couverte par le centre d'enfouissement techniques (CET) mis en exploitation en 2006 à l'est du chef lieu de wilaya. Il traite à l'heure actuelle quelque 300 tonnes/jour de déchets urbains solides. Les services de la direction de l'Environnement ont par ailleurs annoncé que la seconde maison de l'environnement de la wilaya de Tébessa sera implantée dans un jardin public nouvellement aménagé à Bir El Ater (90 km au sud de Tébessa). La première structure environnementale de la wilaya avait été réceptionnée au début de l'année 2011 au parc familial et des loisirs du chef lieu de wilaya.

APS

TIZI OUZOU, RENTRÉE SCOLAIRE 2011-2012

L'enseignement de tamazight généralisé

Au total, 209 745 élèves rejoindront les bancs des écoles primaires, CEM et lycées de la wilaya de Tizi Ouzou dimanche prochain.

PAR LOUNES BOUGACI

C'est dans une ambiance de cherté de la vie et de hausse des prix qu'aura lieu, cette année, la rentrée scolaire dans la wilaya de Tizi Ouzou, l'une des meilleures à l'échelle nationale en matière de résultats scolaires et la première aux examens du Brevet d'enseignement fondamentale et baccalauréat.

Cette prouesse n'empêchera pas les parents d'élèves de serrer une fois encore la ceinture afin de faire face aux frais faramineux qu'entraîne la rentrée sociale. Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi Ouzou, c'est aussi la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe. Au moins 153 CEM sur les 170 que compte la wilaya verront l'intégration de cette deuxième langue nationale dans les programmes scolaires. Seuls deux sur les 58 lycées que compte la wilaya seront privés de l'enseignement de tamazight. Dans les 56 autres, tamazight sera enseignée à 100 %. La généralisation de l'enseignement de la langue amazighe a pu devenir possible grâce aux efforts multiples et conjugués de l'ensemble des parties concernées, à commencer par le courage et la persévérance des enseignants eux-mêmes qui n'ont pas cessé, depuis des



années, à relever le défi et faire face avec abnégation à tous les écueils qui entraient cet enseignement. Il faut aussi souligner le rôle joué par la direction de l'éducation depuis l'arrivée de Nourredine Khaldi qui, de l'avis des enseignants de tamazight eux-mêmes, n'a ménagé aucun effort pour faciliter la tâche aux enseignants de tamazight mais aussi pour œuvrer de manière continue à son élargissement afin de finir par toucher la quasi-totalité des établissements scolaires de la wilaya. La wilaya de Tizi Ouzou vient en tête en matière d'effectifs des apprenants de tamazight suivie de Béjaïa puis de la wilaya de Bouira.

La rentrée scolaire 2011-2012 sera marquée dans la wilaya par la réalisation de nouvelles infrastructures. Ainsi, il sera

procédé à l'inauguration de deux nouveaux lycées et de six collèges d'enseignement moyen. Par ailleurs, quatre groupes scolaires et douze classes en extension pour le cycle primaire seront mis en service dès dimanche prochain. En outre, la wilaya sera dotée de onze nouvelles cantines scolaires ainsi que de quatre demi-pensions. La rentrée scolaire dans le chef lieu de wilaya, c'est aussi le retour des vacances des habitants de la ville. Depuis dimanche dernier, la ville des Genets n'a pas cessé de grouiller de monde. La circulation automobile est encore une fois otage des encombrements interminables qui n'épargnent aucun coin de la ville ou de la Nouvelle ville.

L. B.

MERCURIALE

Flambée des prix des fruits et légumes



Les prix des fruits et légumes ont connu une hausse vertigineuse depuis le début de la semaine. Aucun produit n'a été épargné par ces augmentations des prix qui ne trouvent apparemment aucune explication logique puisque même durant le mois de Ramadhan ni durant les deux journées de l'Aid el fitr, de tels prix n'ont été atteints. Même dans les marchés réputés pour être ceux qui appliquent les prix les moins chers, les prix sont excessivement élevés. Ce qui a fait que le citoyen a souvent du mal à joindre les deux bouts. Ainsi, dans les différents marchés, le prix d'un kilogramme d'haricot vert se vendait à

pas moins de 140 DA, le prix d'un kg de tomate a atteint 120 DA, la carotte à 130 DA et la liste est encore longue. C'est le cas aussi des prix des fruits qui sont vraiment loin d'être à la portée d'un salarié. Un kilogramme de raisin est cédé... 150 DA le kilo ! Des restaurateurs ont été contraints de réduire les menus au strict minimum car avec de tels prix, souligne le gérant d'un restaurant à Tamda, le prix d'un seul plat sans viande va dépasser les 150 DA. D'ailleurs, compte tenu de ces hausses surprenantes des prix des légumes, des rumeurs ont circulé ces derniers jours concernant une hausse des prix des plats

servis au sein des restaurants. C'est une vraie saignée qui attend donc les pères de famille d'autant plus que nous sommes en pleine période de rentrée scolaire. Une situation qui induit inéluctablement d'autres frais supplémentaires qui se mesurent à pas moins de dix mille dinars par enfants. Le marché populaire de Drâa Ben Khedda reste un endroit où le citoyen peut faire des achats avec des prix moins élevés que ceux pratiqués ailleurs. Ainsi, lors d'une tournée dans ce marché, effectuée avant-hier, nous avons pu constater une différence sensible dans les prix exercés : Un kilo de carotte à 60 DA, la pomme de terre à 35 DA, la tomate 100 DA, les haricots verts à 70 DA, le raisin à 140 DA, la salade verte à 80 DA, la poire à 25 DA (de mauvaise qualité), le poivron à 70 DA, le piment à 30 DA, les aubergines à 50 DA et enfin les cardes à 40 DA. Il s'agit là de prix pratiqués au niveau du marché le moins cher dans la wilaya de Tizi Ouzou. Les prix dans les autres marchés restent à deviner. Ils sont parfois le double de ceux qu'on trouve à Drâa Ben Khedda. C'est la raison pour laquelle le marché de Drâa Ben Khedda est pris d'assaut quotidiennement par les familles qui viennent des quatre coins de la wilaya et même des wilayas limitrophes.

L. B.

Trois nouveaux responsables nommés à Tizi Ouzou

Trois nouveaux responsables sont annoncés dans autant de secteurs dans la wilaya de Tizi Ouzou. Ces nouveautés s'inscrivent dans le cadre du mouvement qui touche ce corps. Désormais, la wilaya de Tizi Ouzou aura un nouveau directeur de l'action sociale. Il s'agit de Abdelkrim Kerrou, cadre au ministère de tutelle, qui vient remplacer Abderrahmane Tigha qui part à la wilaya de Bordj Boiu Arréridj pour occuper la même fonction dans le même secteur. Le nouveau directeur de l'agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou est Boussad Boulariah qui prend la place de Youcef Khoudja. Ce dernier sera installé dans un poste au ministère. Enfin, l'Office de gestion immobilière (OPGI) a changé de responsable. M.Bouzidi a été remplacé dans cette fonction par Ahmed Ladj.

LUTTE CONTRE LE BANDITISME 76 individus interpellés par la police

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, et le souci permanent de garantir la sécurité des personnes et des biens et d'assurer une présence permanente sur le terrain, une opération coup-de-poing a été menée dans la journée du 4 septembre dernier par les forces de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou, a indiqué hier sa cellule de communication. L'opération en question a visé les différents quartiers et artères de la ville de Tizi Ouzou. Elle a donné lieu à l'interpellation de soixante-seize individus. Ces derniers ont été soumis à examen de situation. Certains d'entre eux ont été confondus pour différents délits, dont deux ressortissants étrangers pour séjour illégal. Ils feront l'objet de procédure judiciaire, précise la même source qui indique que les autres ont été relaxés.

Grève illimitée au FNPOS

Depuis hier, mardi, les travailleurs du Fonds national de péréquation des œuvres sociales, FNPOS, sont entrés en grève illimitée. Les protestataires ont mis en branle plusieurs mots d'ordre dont «Halte à la hogra», «Nous revendiquons nos droits légitimes.» Les travailleurs en question parlent de menaces proférées contre les employés ayant le statut de contractuel par la direction de l'antenne de Tizi Ouzou du FNPOS. Ils déplorent, en outre, la non confirmation des travailleurs contractuels ayant plus d'une année d'activité conformément à la convention collective de la sécurité sociale. Les grévistes mettent aussi en avant «le non respect de la dignité et l'intégrité morale des travailleurs par la direction locale ainsi que les entraves enregistrées concernant le droit à l'exercice syndical». Les mêmes protestataires évoquent le non respect de la réglementation en vigueur, le non respect de la convention collective de la sécurité sociale et enfin le non respect du règlement intérieur du FNPOS. Les travailleurs ont recours à cette grève conformément à l'article 30 de la loi 90.02 relative à la prévention et au règlement intérieur des conflits collectifs et à l'exercice du droit de grève. Pour mettre un terme à ce mouvement de débrayage, les employés exigent une solution satisfaisante aux revendications légitimes des travailleurs : mettre fin au harcèlements, aux sanctions, aux représailles et provocations envers les travailleurs et au comportement des responsables ainsi que l'annulation des décisions, jugées arbitraires, prises ces dernières semaines.

L. B.

EGYPTE

Rixe au procès Moubarak

La troisième audience du procès d'Hosni qui a vu l'audition des premiers témoins s'est tenue hier au Caire dans un climat tendu. Des affrontements ont éclaté entre partisans et adversaires de l'ex-président égyptien à l'intérieur et hors du tribunal. Les forces de l'ordre ont dû intervenir lors d'une bagarre dans la salle d'audience entre des avocats, des plaignants et des fidèles de l'ancien raïs.

Mais cette fois, pas d'image. Le juge Ahmed Refaat a interdit les caméras après les deux premières audiences, que les Egyptiens avaient suivies avec fascination. Moubarak, 83 ans, est arrivé allongé sur une civière au procès, où étaient entendus à huis clos les premiers témoins à charge, tous policiers.

Cette troisième audience devait être l'occasion d'entrer dans le vif du sujet en tentant de déterminer les responsabilités de l'ancien président dans le meurtre de mani-



festants lors de la «révolution du Nil», qui a abouti à sa démission le 11 février et fait 840 morts, selon un bilan officiel. Les ordres de tirer sur la foule ont-ils été donnés sous la seule responsabilité du ministère de l'Intérieur, ou Moubarak était-il impliqué ? Le premier témoin, le général Hussein Saïd Mohamed Moursi, était responsable de la communication au centre opérationnel de la police lors du soulèvement. Il a déclaré au tribunal que les policiers avaient reçu pour instruction de faire usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour disperser les manifestants la nuit

du 25 janvier, quand les manifestations contre Moubarak avaient éclaté. Il a assuré n'avoir eu connaissance d'aucun ordre visant à faire tirer sur des manifestants. D'après la télévision d'Etat, Moursi «a nié un éventuel recours à des armes automatiques contre les manifestants».

Moubarak est jugé pour corruption, détournement de fonds publics et meurtre avec préméditation pendant la répression du mouvement de contestation. Dix avocats koweïtiens se joindront à l'équipe de défense.

MISSISSIPPI

Ce crime raciste qui émeut l'Amérique

Deryl Dedmon, 18 ans, voulait «casser du nègre». Il a tué un garagiste de 49 ans, choisi au hasard dans la rue.

«Let's go fuck with some niggers !» («Allons casser du nègre !»). C'est avec une macabre détermination que Deryl Dedmon, un adolescent blanc du Mississippi, s'est lancé avec ses amis dans une expédition punitive. Sa victime : James Anderson Craig, un Afro-Américain de 49 ans, dont le seul tort aura été de croiser par hasard la route du garçon de 18 ans. Le crime, commis le 26 juin dernier, continue deux mois après d'alimenter les colonnes des journaux américains rapporte *Le Figaro*. Le soir du crime, Deryl Dedmon et sept amis, décident, après une soirée arrosée, de partir à la recherche d'une victime à bord de deux voitures. Deryl Dedmon conduit l'une d'entre elles. Ils prennent la route en direction d'un quartier de l'ouest de Jackson, capitale du Mississippi, où la communauté noire est importante. Au bout de vingt-six kilomètres, ils arrivent sur le parking d'un motel. Il est alors cinq heures du matin. James Anderson Craig, un garagiste sans histoire, est tranquillement accoudé sur son véhicule.

Rapidement, les jeunes le prennent pour cible. Racket, puis coups : l'homme est attaqué de toute part. Deryl Dedmon et ses amis crient à plusieurs reprises «White Power !» («Le pouvoir aux Blancs !»). James Anderson Craig ne parvient pas à se défendre. Sonné, il déambule sur le parking. Deryl Dedmon décide alors de lui porter le coup fatal : il remonte dans sa Ford verte avec deux amis et lui roule dessus en marche arrière. James Anderson Craig meurt sur le coup. Les jeunes prennent aussitôt la fuite. Depuis son portable, Deryl Dedmon écrit fièrement à ses autres



comparses, qui eux ont déjà pris la fuite à bord de l'autre véhicule : «I ran that nigger over» («J'ai écrasé ce nègre»).

Mais la scène a été entièrement filmée par les caméras de surveillance du motel et les enquêteurs n'ont pas de difficulté à remonter jusqu'à la bande de jeunes. En garde à vue, ils reconnaissent les faits. Pour autant, seuls deux d'entre eux sont inquiétés : John Aaron Rice, 18 ans, qui a participé à l'attaque avant que James Anderson Craig ne soit tué - et qui est inculpé pour «agression» - et Deryl Dedmon, mis en examen pour «agression», «vols» et «assassinat». Placé en détention, il risque aujourd'hui la prison à perpétuité, voire la peine de mort. «Par sécurité», selon l'administration pénitentiaire, le jeune homme a été placé en isolement. Au cours de sa garde à vue, il n'a exprimé aucun regret et, selon le procureur, a même «ri». Son procès devrait se tenir d'ici quelques mois.

En attendant, l'affaire a provoqué un vif émoi outre-Atlantique. Depuis le crime, des groupes se réunissent régulièrement sur les lieux du drame pour que, comme le

soulignent leurs banderoles, «plus jamais ce type de crime ne puisse être commis» et que «justice soit faite». Les médias américains, de leurs côtés, cherchent à comprendre. «Le racisme a toujours, d'une façon ou d'une autre, fait partie du mode de vie du Mississippi», estime ainsi le psychiatre Timothy Summer, dans les colonnes du *New York Times*. «Il y a encore une partie de notre culture qui est très attachée à la façon dont les choses se passaient avant. Mais ce groupe ne représente qu'une minorité, la plupart des gens de chez nous sont des gens bien et honnêtes, mais peut-être un peu trop naïfs et complaisants vis-à-vis de la question du racisme».

Pour apaiser d'éventuelles tensions, le gouverneur du Mississippi a annoncé qu'il allait financer un musée dédié au mouvement des droits civiques, qui a contribué à mettre fin à la ségrégation raciale en 1964.

SOMALIE

La famine fait des centaines de morts par jour

La famine s'est étendue à six des huit régions du sud de la Somalie, où 750.000 habitants sont directement menacés, ont annoncé les Nations unies lundi, soulignant que des centaines de personnes succombaient chaque jour malgré l'augmentation de l'aide humanitaire.

"Toute la région de Bay est maintenant déclarée en situation de famine", a déclaré Mark Bowden, coordonnateur de l'Onu pour l'aide à la Somalie. La région de Bay est la sixième de Somalie à basculer dans la famine depuis que l'Onu a annoncé en juillet que celle-ci frappait le pays de la Corne de l'Afrique, où quatre millions de personnes - soit 53% de la population - ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires.

Des centaines d'habitants meurent chaque jour, dont la moitié au moins sont des enfants, a fait savoir Grainne Moloney, conseillère technique de l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition de l'Onu pour la Somalie.

Elle a dit s'attendre à ce que les autres régions du sud somalien se trouvent à leur tour en état de famine à la fin de l'année. Les organisations humanitaires ne peuvent fournir une aide alimentaire qu'à un million de ceux qui en ont besoin parce que le groupe rebelle Al Shabaab, affilié au réseau Al Qaïda, n'autorise pas les livraisons dans les nombreux secteurs du Sud qu'il contrôle. "Le taux de malnutrition (chez les enfants) dans la région de Bay est de 58%. C'est un record de malnutrition aiguë", a dit Grainne Moloney.

Une situation de famine est décrétée lorsqu'au moins 20% des foyers ont un accès insuffisant à la nourriture, quand plus de 30% souffrent de malnutrition aiguë et que deux personnes sur 10.000 meurent quotidiennement, selon les Nations unies.

La Corne de l'Afrique endure sa période de sécheresse la plus marquée depuis des décennies. Elle affecte des régions du Kenya, de l'Ethiopie, de Djibouti et même de l'Ouganda.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Une audience sans Chirac

Le tribunal correctionnel de Paris a accepté lundi dernier l'excuse médicale de Jacques Chirac et décidé de poursuivre le procès de l'ancien président de la République en l'absence du prévenu. Le tribunal a dit dans sa décision "prendre acte" des termes du courrier adressé par les avocats de Jacques Chirac qui ont fait valoir que l'état de santé de leur client l'empêchait de comparaître. "La comparution personnelle de M. Chirac ne sera pas ordonnée et il sera donc jugé en son absence, représenté par ses avocats, dans un débat contradictoire", a décidé le tribunal.

Les avocats de Jacques Chirac avaient confirmé à l'ouverture de l'audience qu'ils souhaitaient le représenter à ce procès qui doit durer jusqu'au 23 septembre. Ils ont transmis vendredi au tribunal un rapport médical privé concluant que Jacques Chirac n'était pas apte à comparaître. Agé de 78 ans, l'ancien président est poursuivi pour détournement de fonds publics à la mairie de Paris entre 1992 et 1995, la dernière d'une longue série d'affaires de corruption dans lesquelles plusieurs de ses proches ont été condamnés ces 15 dernières années.

L'OSTÉOPATHIE

Une technique manuelle au service de la performance sportive

L'étymologie d'ostéopathie dérive d'ostéon (os en grec) et de pathos (affection). Ce terme désigne une médecine manuelle où le squelette joue un grand rôle. Elle est née aux Etats-Unis il y a plus d'un siècle.

PAR OURIDA AIT ALI

L'ostéopathie, qui est à la fois préventive et curative, fait ses premiers pas chez nous. Pour établir son diagnostic, le praticien ostéopathe doit déceler où

se situe la "lésion ostéopathique" en analysant la mobilité des différentes structures corporelles. Le traitement repose sur des techniques de pression et d'élongation, ainsi que sur des manipulations vertébrales et parfois crâniennes.

Pour les ostéopathes, les différentes structures du corps ont la capacité de se mouvoir en toute liberté.

Lorsqu'une perte de mobilité apparaît au niveau des muscles, des viscères, du crâne ou des enveloppes (fascia), des symptômes surviennent. L'ostéopathie est, selon ses adeptes, à la fois une science et un art.

Elle part ainsi de la structure corporelle dont la mécanique est altérée pour corriger le désordre en cause et mener l'organisme à l'auto guérison.

A la fois préventive et curative, cette médecine manuelle vise à rééquilibrer les structures ostéo-articulaires et viscérales qui ont perdu leur mobilité. Elle considère en effet que toutes les parties du corps sont reliées entre elles.



Prévenir les crampes



Les crampes sont des contractions spontanées soutenues et douloureuses d'un ou plusieurs muscles. On distingue au moins une dizaine d'origines. Généralement bénignes elles sont souvent liées à une carence en magnésium ou en potassium (impliqués dans les mécanismes de contraction et de décontraction de la fibre musculaire). Certaines situations les favorisent: déshydratation, froid, abus d'excitants (café, thé), prise de pilule, grossesse).

Chez les personnes âgées le vieillissement neuro-musculaire et vasculaire, la prise de médicaments peuvent favoriser les crampes. On peut préconiser d'effectuer régulièrement des exercices

d'étirements, d'éviter de dormir les pieds tendus.

Chez les sportifs :

Elles sont souvent une parade qui permet au corps de se protéger, le muscle se contracte pour éviter de "casser". Avant l'effort, elles sont souvent dues au stress. Pendant l'effort elles peuvent être dues à un échauffement insuffisant (pas assez d'étirement), à un geste technique mal effectué (un muscle est anormalement étiré) ou à un problème matériel (chaussures neuves). En fin d'exercice, elles peuvent avoir plusieurs origines (une déshydratation, une accumulation d'acide lactique (il apparaît lors de la consommation de sucre pen-

dant la contraction musculaire ou un épuisement des réserves de glycogène).

Attention si une crampe occasionnelle ou après un effort physique n'a rien d'alarmant, il vaut mieux consulter en revanche dès qu'elles sont fréquentes et gênantes. De même lorsqu'une crampe ne survient qu'à la marche au niveau de l'un ou des deux mollets, elle peut être révélatrice d'une atteinte circulatoire, d'une artérite des membres inférieurs.

Un conseil pour tous :

Éviter de porter des chaussures plates. Les muscles du mollet sont alors complètement tendus à chaque pas, alors qu'un petit talon permet aux muscles d'avoir une meilleure physiologie.

Que faire sur le moment ?

Quant la crampe se produit, il faut étirer progressivement le muscle contracté, c'est à dire le mettre en hyper-extension. Pour les crampes survenant la nuit, il est conseillé de surélever les pieds du lit pour faciliter la circulation veineuse. Et surtout boire beaucoup d'eau!

Remarque sur les ions négatifs:

Savez vous pourquoi vous vous sentez particulièrement bien au bord de la mer, après un orage ou devant un feu de cheminée ? Parce que l'air y est chargé d'ions négatifs, véritables vitamines aériennes, alors que, dans nos espaces pollués, climatisés et informatisés, les ions positifs dominent, lesquels sont suspectés de causer fatigue et migraine.

Source :

laposture.skyrock.com/8.html

Quelques petits conseils pour votre vie au quotidien

Besoin de vous détendre ?

Rien de mieux que les massages. En effet l'hypophyse (petite glande cérébrale) sécrète alors des endorphines, des hormones qui provoquent une sensation d'euphorie, rien que du bonheur...

Devant un ordinateur faites un break :

Repousser la chaise, mettez la main droite derrière l'épaule gauche et la main gauche derrière l'épaule droite en dirigeant vos doigts vers la colonne. Appuyez fermement...

Vos pieds sont fourbus :

Debout, poser un pied nu sur une balle de tennis et effectuez un mouvement de l'avant (jusque sous les orteils) vers l'arrière en appuyant assez fort, formez des petits cercles puis des grands, changez de pied.

Pour dénouer votre dos en douceur :

Allongez vous et ramenez vos genoux sur la poitrine sans décoller les fesses. Le chant apaise les tensions chasse le stress et détend, augmente l'oxygénation corporelle parce qu'il oblige à respirer par le ventre...en plus il met de bonne humeur.

Pour soulager vos cervicales douloureuses en fin de journée :

Penchez doucement la tête d'un côté puis de l'autre lentement 3 fois plus des mouvements circulaires de la tête et finissez en tapotant toute la nuque du bout des doigts.

La course si vous n'avez pas de pathologies divers dos, genoux sur l'avis de votre médecin, soulage la dépression, c'est scientifiquement prouvé, elle provoque la sécrétion de sérotonine qui réduit la dépression et donne une sensation de pouvoir

Des batteries à recharger :

A chaque changement de saison, notre organisme doit se reprogrammer, selon la médecine traditionnelle chinoise. C'est donc le moment idéal pour faire une séance d'acupuncture ou de massage thaïlandais.

Très agréables pour se détendre rapidement :

Les semelles de réflexologie (qui appuient sur les points stratégiques de la plante des pieds) vous massent et vous dorlotent les pieds pendant que vous vous laissez aller dans votre fauteuil.

Fatigue bénéfique :

Pour bien dormir, évitez le sport tard le soir, car cela augmente la température corporelle et donc perturbe le sommeil. Mieux vaut courir ou taper dans la balle en fin d'après-midi ou en tous cas deux ou trois heures avant le coucher.

Geste anti-stress:

Quand on veut se détendre chez soi, on ne se sait pas toujours quel exercice respiratoire ou quel geste réaliser. L'activation du thymus (situé au milieu et en haut de la poitrine, sous le sternum) est incontournable.

Comment fait-on ? Chaque soir, juste avant de se coucher, asseyez vous le buste bien droit. Fermer le poing, puis tapotez à hauteur du thymus en tournant dans le sens opposé des aiguilles d'une montre tout en émettant un bourdonnement. L'énergie vitale est activée et la fatigue disparaît.

Dans notre édition du mercredi 29 juin 2011, le Docteur Ilyès BAGHLI nous a expliqué ce qu'est la mésothérapie dans le monde sportif, en nous rappelant quelques cas de grands sportifs qui ont été soulagés par cette technique et ont pu décrocher des titres.

Dans notre prochaine édition, nous reviendrons sur la sophrologie sportive qui prend en charge les capacités mentales du sportif et sur la nutrition et la médecine orthomoléculaire sportive qui prend en charge le volet des capacités biologiques du sportif.

Dans cet article, le docteur Ilyès BAGHLI nous explique ce qu'est l'ostéopathie sportive et ses indications.

Toutes ces techniques : mésothérapie, ostéopathie, sophrologie, nutrition et médecine orthomoléculaire sont au service du sport et de la performance sportive de haut niveau.

Midi Libre : Pouvez vous nous expliquer ce qu'est l'ostéopathie ?

Dr Ilyès Baghli : L'ostéopathie est une technique thérapeutique manuelle médicale, élaborée et codifiée par Andrew Still (1828 - 1917) aux U.S.A. en 1892 et qui a été améliorée par Robert Maigne en 1959 : règle de la non-douleur et du mouvement contraire.

L'ostéopathie se définit donc comme une médecine manuelle s'intéressant aux troubles fonctionnels du corps humain.

L'ostéopathe est un horloger du corps qui utilise ses mains de différentes façons pour établir un diagnostic ostéopathique et dispenser le traitement.

Par différents tests de mobilité, tant au niveau articulaire (vertébral ou périphérique), qu'au niveau viscéral ou crânien, il évalue l'état des différents systèmes du corps humain.

Il emploie, dans ce but, différents types de palpations qui lui permettent d'évaluer la forme, le volume, la consistance ou la tension et la position des structures évaluées.

Le corps humain ne peut bien fonctionner que si son intégrité mécanique est préservée : la structure gouverne la fonction.

Comment préserver cette structure osseuse avec la médecine ostéopathe ?

Elle constitue deux rôles, préventif et curatif.

Le rôle curatif intervient lors d'un traumatisme ou de chute, après avoir demandé des examens complémentaires,

DOCTEUR ILYES BAGHLI, AU MIDI LIBRE

«L'ostéopathe est un horloger du corps»



res, afin de rééquilibrer l'organisme, de diminuer le temps d'immobilisation et d'optimiser la rééducation.

Sont rôle préventif consiste à un suivi mis en place tout au long de la saison d'entraînement et de compétition. Car comme dit l'adage «Mieux vaut prévenir que guérir.»

Ainsi le suivi s'organise de la manière suivante :

- Une visite périodique selon l'intensité de l'effort.
- La mise en place d'un canevas d'interrogations.
- Difficulté dans un geste technique.
- La dissymétrie dans un geste technique.
- L'apparition de douleurs dans des mouvements particuliers.
- La mise en place de tests articulaires, ligamentaires et tendineux.
- La ré-équilibration du sujet si nécessaire.
- Des conseils sur une musculature ou des étirements particuliers.
- faire des "révisions" répétées afin de déceler le moindre déséquilibre, souffrance.

Quelles sont les différentes étapes dans l'acte ostéopathique ?

Il y a différents types de manipulations :

- Directe : avec points d'appui manipulatifs au voisinage de l'articulation.
- Indirecte : avec points d'appui manipulatifs à distance de l'articulation.
- Semi-indirecte : un point au voisinage et l'autre à distance de l'articulation.

Composantes des mouvements

manipulateurs :

- Dans le plan sagittal: torsion.
- Dans le plan frontal: latéroflexion.
- Dans le plan latéral: rotation.
- Les 3 temps de la manipulation:
- Mise en position du patient et de l'opérateur.
- Recrutement vertébral et mise en tension.
- Impulsion manipulatrice avec règle de la non douleur et du mouvement contraire "Principe de Maigne".
- Le craquement :
- Il accompagne l'impulsion manipulatrice.- Il signe la brusque séparation des surfaces articulaires.
- Il est dû à un phénomène de cavitation: une bulle de gaz se forme dans le liquide synovial.

Comment intervient le plan de suivi d'ostéopathie lors d'un stage d'entraînement ?

D'abord un bilan d'ostéopathie de début de stage est effectué afin de déceler des troubles ou des déficits. Ce bilan obligatoire nous informe sur l'état de chaque joueur pour la récupération physique et physiologique. Il y'a par la suite le planning de suivi durant la compétition :

- Une action ponctuelle sur chaque joueur afin de pallier les petits déséquilibres la veille d'un match, sans avoir à tout reconstruire.
- Une action après le match sur chaque joueur.

Que faut-il faire en cas de traumatisme ?

On intervient immédiatement pour rééquilibrer rapidement l'articulation après traitement traumatique. Après cela, un bilan mensuel est

demandé pour un Check up, en plus des contrôles durant la compétition.

Pouvez-vous nous citer quelques cas ?

- La prise en charge ostéopathique des cyclistes et des tennismen durant les compétitions est régulièrement retransmise à la télévision.

- Le cas de David Beckham du Manchester United dont les tests posturologiques avaient révélé un pied porteur expliquant ses chutes au retraités latéraux. Ce cas a été pris en charge par l'équipe d'ostéopathes du Real Madrid qui avait retrouvé une subluxation au niveau de sa cheville et qui a été convenablement réduite.

- La préparation du champion tunisien du décathlon, Hamdi Dhoubi, adressé par la Fédération tunisienne d'athlétisme, le 6 juillet 2006 à El Hamma Alger, par Dr Feu Brahim Baba. Dix jours après, il décroche le titre de la meilleure performance africaine de l'année 2006 à l'île Maurice. Son problème ostéopathique ne résidait pas au niveau de son épaule, mais plutôt au niveau de la cheville contro-latérale, ce qui déclencherait un déséquilibre, d'où une note éliminatoire lors du lancer du poids, durant compétitions précédentes.

- Les préparatifs de notre Equipe nationale algérienne de football à Oum Dorman, quatre jours après le match du Caire, a permis de la métamorphoser grâce à la mise à niveau effectuée par l'ostéopathe allemand l'ayant accompagné.

- La prise en charge ostéopathique du Dr. Mamoun Chalabi au centre médical Aspetar à Doha au Qatar de Madjid Bouguerra et Nadir Belhadj durant le mois d'avril 2010 leur a permis une remise en forme parfaite en vue de la Coupe du monde 2010 en Afrique du sud.

- Madjid Bouguerra ayant contracté une blessure aux ischio-jambiers suite au match choc face au Celtic-Glasgow le 28 février 2010.

- Nadir Belhadj a contracté une blessure au niveau des adducteurs lors d'un entraînement avec son équipe anglaise Portsmouth de Pompei le 24 mars 2010.

- Mourad Meghni a également subi une remise en forme ostéopathique du 22 mars au 22 avril 2010 au centre médical d'Aspetar à Doha, mais il a été victime ultérieurement d'une seconde blessure à la reprise des entraînements ayant nécessité une intervention chirurgicale sur le tendon rotulien du genou gauche, le 04 juin 2010 avec une longue période de convalescence, d'où sa non participation au Mondial de juin 2010 en Afrique du sud.

Mourad Meghni vient de reprendre la compétition après 18 mois d'absence avec son nouveau club qatari d'Um Salal, samedi 16 juillet 2011.

Annnonce

La Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire organise un cycle de formation en médecine orthomoléculaire.

Nombre de séminaire : 06

Durée de chaque séance 02 journées

Lieu de la formation :

EGTC El Hamma, Sofitel Alger

Date du premier séminaire : 27 et 28 octobre

La formation sera parrainée par Son Excellence, madame Aloisia Woergetter, ambassadrice d'Autriche à Alger.

Formateurs :

Dr. Heidi thomasberger DR. Sabine wied

Dr. Monika Fuchs

Dr. Florian Goetzinger

Condition d'inscription :

Copie du diplôme de médecine

Copie d'une pièce d'identité

Photo d'identité

A adresser par mail :

orthomoleculaire@gmail.com

MAISON DE LA CULTURE
DE M'SILA

Réception «imminente» des travaux

La réception des travaux d'extension de la maison de la culture Guenfoud Hamlaoui de la ville de M'Sila est prévue à "fin septembre courant", a-t-on appris samedi des responsables de cette structure.

Les travaux d'extension de l'infrastructure culturelle ont nécessité un investissement de 100 millions de dinars, a-t-on précisé de même source, faisant part de l'impact de cette opération devenue "très urgente" au regard de l'exiguïté des lieux.

Ce projet d'extension a permis une meilleure utilisation des espaces, avec de nouveaux designs, un meilleur confort et une aération améliorée, notamment, a-t-on précisé de même source.

La concrétisation de ce projet devra permettre aux responsables de la maison de la culture, qui pourra désormais accueillir plus de 200 personnes, d'optimiser et de diversifier leur plan d'activités qui a remarquablement reculé durant ces dernières années, a-t-on estimé.

APS

MAISON DE LA CULTURE DE JIJEL

Festival «Lire en fête» prochainement

Cette manifestation, première du genre à être mise sur pied dans cette wilaya, est destinée "exclusivement" aux enfants pour les intéresser à l'amour du livre et à les attacher à la lecture régulière, le tout dans un cadre festif.

Un festival intitulé "Lire en fête" se tiendra à Jijel du 15 au 25 septembre prochains à l'initiative de la direction de wilaya de la culture, avec la collaboration de la maison de la culture Omar Oussedik, a-t-on appris lundi dernier des responsables de ces deux institutions.

Cette manifestation, première du genre à être mise sur pied dans cette wilaya, est destinée "exclusivement" aux enfants pour les intéresser à l'amour du livre et à les attacher à la lecture régulière, le tout dans un cadre festif, a expliqué à l'APS le directeur de la culture, Mokhtar Khaldi. Ce festival se déroulera à la maison de la culture sous forme de séances de lecture de contes et de récits, avec un accompagnement, pour permettre à l'enfant d'apprendre les arcanes de la lecture, selon ce responsable. Des jeunes de 8 à 16 ans auront ainsi l'occasion de faire communion avec le précieux compagnon qu'est le livre, lors de ce festival qui sera également ponctué par d'autres activités culturelles.



Il est prévu notamment des représentations théâtrales, des concours de dessin et autres activités toujours en rapport avec le livre. La manifestation sera un cadre idoine pour "tisser des liens étroits et permanents" entre les jeunes et le livre afin que ce dernier soit toujours entre les mains de ses jeunes lecteurs. Au cours de la même période, une caravane culturelle comprenant un bibliobus sillonnera toutes les communes de la wilaya pour y rencontrer

les jeunes afin de les rapprocher du livre. Ce bibliobus, déployé sur une place publique devant le siège de la commune pendant la période estivale, a enregistré un vif succès auprès de jeunes lecteurs. La direction locale de la culture met actuellement les bouchées doubles pour assurer le succès de ce festival dont la tenue coïncide avec le retour des écoliers sur les bancs des écoles.

APS

A L'AFFICHE À PARIS

Chez mimi, une pièce sur fond de guerre d'Algérie

Chez Mimi, une pièce mettant en scène l'intégration "particulière" en France d'une quinquagénaire sur fond de guerre d'Algérie, sera à l'affiche à partir d'aujourd'hui au Vingtième théâtre de Paris et ce, jusqu'au 30 octobre prochain.

Selon son auteur, Aziz Chouaki, le spectacle d'une heure et demie de temps met en évidence le cas d'une "intégration réussie" de Mimi, rôle principal campé par l'artiste algérienne Rayhana, dans une France des débuts des années 1960, partagée entre pro et anti guerre d'Algérie.

"L'originalité de cette pièce est sa façon de montrer cette intégration. Ce n'est qu'au milieu du spectacle que les acteurs se rendent compte que Mimi, cette provençale, tenancière d'un bistro guinguette d'un aussi petit village non loin de la mer, n'est pas Française" a indiqué l'auteur à l'APS. Montée par la compagnie Minuit zéro une, Chez Mimi "pose un regard de tendresse sur la singularité de l'identité, à travers le cas d'une intégration particulière, celui d'une Algérienne dont le bistro est le réceptacle de toutes les rumeurs, dont celle se rapportant à son origine, pas



évidente en plein guerre d'Algérie", a-t-il ajouté.

Pour Rayhana, diplômée de l'Institut national d'art dramatique et chorégraphique de Bordj El Kiffan (Alger), *Chez Mimi* représente sa deuxième expérience théâtrale en France. Elle avait déjà signé une première pièce, *Je me cache encore pour fumer*, écrite en français, actuellement en tournée dans toute la France. Cette pièce fait l'objet d'une adaptation au cinéma et le rôle sera joué par Isabelle Adjani.

Créée en 2004, la compagnie théâtrale Minuit Zéro Une a déjà à son actif sept spectacles, généralement des commandes d'auteurs explorant les écritures contemporaines.

APS

PROTECTION DU PATRIMOINE À ORAN

Lancement du programme «JARE 2»

La mise en œuvre du programme "JARE 2" visant la protection et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel dans la capitale de l'ouest du pays vient d'être lancée dans le cadre du jumelage entre Oran et Bordeaux (France), a-t-on appris auprès de l'association "Santé Sidi El-Houari" (SDH).

Acronyme du slogan "Jeunesse, action, responsabilité et espoir", «JARE 2» consiste en une action socioculturelle mettant en partenariat l'association (SDH) et les centres d'animation des quartiers de la ville de Bordeaux, a-t-on expliqué de même source.

Ce programme comporte plusieurs opérations et activités à même de promouvoir la notion de développement durable auprès de la société civile et de favoriser l'échange d'expérience en vue d'une stratégie opérationnelle dans le domaine de la protection du patrimoine, a-t-on souligné.

Selon le président de "SDH", «JARE 2» s'articule autour du patrimoine architectural et historique en proposant de multiples activités qui mettent en avant le concept de citoyenneté chez les jeunes.

L'encadrement de cette opération est assuré par des experts algériens et français dont la mission sera axée sur la sensibilisation des jeunes quant à l'importance du patrimoine ainsi que la formation des futurs animateurs dans ce même domaine.

L'annonce du lancement de ce programme a été faite dimanche soir au siège de l'association "SDH", en présence du prési-



dent de l'APC d'Oran, M. Zineddine Hassam, du Consul général de France, M. Jean-Louis Soriano, et du directeur de l'association des Centres d'animation des quartiers de Bordeaux, M. Jean-Luc Benguigui.

Un film documentaire sur les actions réalisées dans le cadre du programme "JARE 1", dédié à la protection de l'environnement, a été projeté à cette occasion.

Les organisateurs ont également annoncé qu'une caravane de sensibilisation sillonnera prochainement différents quartiers d'Oran dans le cadre du nouveau programme "JARE 2".

APS



ACCUSÉ levez-vous !



RIXES PENDANT LE RAMADHAN

Même dans les mosquées !

Durant le mois de Ramadhan, il est courant que les gens se disputent et en viennent aux mains pour la moindre futilité. Ces faits ont lieu généralement durant la journée lorsque commence à se faire sentir le besoin de boire une tasse de café, d'allumer une cigarette ou de s'envoyer sous la lèvre supérieure une pincée de «chemma». La dispute dont il sera question ici a commencé dans une mosquée de Chéraga, bien après la rupture du jeûne et après la fin des Tarawih.

PAR KAMEL AZIOUALI

Il était un peu plus de 23h, les fidèles commençaient à quitter cette mosquée de Chéraga où ils avaient effectué les prières des Tarawih. Au milieu du léger brouhaha s'éleva soudain la voix aiguë d'un jeune homme qui s'était mis à médire de quelques commerçants se trouvant à l'intérieur du saint lieu : *«Ce n'est pas possible. Ce sont des gens qui n'ont pas peur de Dieu ! Durant la journée, ils saignent à blanc les pauvres citoyens qu'ils appellent frères en vendant leurs légumes pour dix fois leurs prix habituels, et le soir, ils viennent à la mosquée où ils s'arrangent en plus pour s'installer à proximité des climatiseurs. Ce sont des chiens ! On devrait leur interdire d'entrer dans les mosquées !»*

Omar, un jeune de 24 ans qui se trouvait dans la mosquée avait reconnu la voix de Smail, son cousin de deux ans son cadet. Il se retourna et le vit en effet en train de bouillonner comme à son habitude. Il s'arrêta et attendit qu'il arrive à son niveau pour lui demander de se calmer.

- Smail, ce n'est ni l'endroit ni le moment pour tenir les propos que tu viens de proférer.
- Garde ta morale pour toi, Omar...
- Ce n'est pas ma morale, Smail. C'est le bon sens même. On ne médit pas des gens dans une mosquée et, qui plus est, pendant le mois du Ramadhan !
- Mais j'ai dit la vérité ! Tu sais combien il vendait la courgette aujourd'hui cet hurluberlu ? 150 DA !
- Parce qu'il y a d'autres hurluberlus qui

l'achètent !

- Mais il faut dénoncer cela, Omar...il ne faut pas se taire...
- Allah yahdik, Smail (Que Dieu te montre le bon chemin). Ce n'est pas dans une mosquée que l'on règle ses comptes avec les gens !

Ayant dit ces mots, Omar sortit convaincu d'avoir bien fait de rappeler à l'ordre son cousin.

Mais celui-ci n'avait pas apprécié de recevoir de tels reproches devant ses amis, notamment ceux qui n'avaient cessé de lui donner raison. Pour laver ce qu'il considérait comme un affront, il sortit de sous sa gandoura blanche de fidèle une paire de ciseaux et frappa plusieurs fois dans le dos son cousin qui s'affala sur le trottoir à quelques mètres à peine de la porte principale de la mosquée. Les gens surpris, s'écartèrent. Certains, pieusement, préférèrent s'éloigner de là au plus vite pour ne pas se retrouver mêlés à une sale affaire.

Smail fut aussitôt arrêté par quelques personnes et emmené au poste de police. Omar, quant à lui, fut transporté de toute urgence à l'hôpital le plus proche. Les médecins lui avaient dit qu'il revenait de loin. Il s'en était fallu de quelques petits millimètres pour que les pointes des ciseaux atteignent des organes très



sensibles.

Deux semaines plus tard et bien que Omar ait décidé de ne pas porter plainte, Smail s'était retrouvé au box des accusés au tribunal

de Chéraga. Les faits étant graves, le procureur a requis contre lui quatre ans de prison ferme et cent mille dinars d'amende

K.A.

AGRESSION À L'ARME BLANCHE

Un motif inimaginable

Le 28 novembre 2010, une jeune avocate se promenait à la rue Didouche Mourad au centre d'Alger avec une de ses amies quand soudain celle-ci hurla : «Attention ! Attention !»

L'avocate était si surprise qu'elle n'avait eu le temps ni de voir ce qui allait se passer ni comment il fallait réagir. La jeune fille qui venait de surgir on ne savait d'où avait porté un violent coup de couteau à la poitrine de l'avocate qui s'en était sortie toutefois miraculeusement indemne de cette attaque grâce au très épais manteau qu'elle portait en ce jour de grand froid d'un hiver qui s'annonçait précoce.

La jeune fille fut arrêtée sur place et emmenée au poste de police puis présentée le jour même au procureur de la République.

L'avocate qui avait eu la peur de sa vie commença à se poser des questions. On lui avait dit que le métier qu'elle allait exercer était pénible, harassant et stressant mais

personne ne lui avait dit qu'il était dangereux au point de risquer d'être agressée dans la rue et en plein jour, à coup de couteau. Qui était cette jeune fille ? La jeune avocate ne l'avait jamais vue auparavant. Elle ne pouvait donc être une cliente dont elle avait perdu l'affaire et qui aurait donc tenté de se venger d'elle en la tuant. Elle en parla avec le procureur et celui-ci lui apprit qu'elle savait très bien ce qu'elle faisait. Il s'agissait d'une jeune fille d'une trentaine d'années, originaire de Chlef. Ses parents ne voulant plus d'elle, elle quitta le domicile familial pour se rendre à Alger où elle fit la connaissance d'une jeune fille comme elle, sans attache familiale, sans toit, sans travail stable et sans perspectives. Ensemble, elles vécurent quelques années de petits délits et de larcins qui leur permettaient de s'assurer le minimum vital pour une journée. D'ailleurs, son casier judiciaire était plutôt bien rempli.

- Mais pourquoi a-t-elle voulu me tuer ?

Que lui ai-je fait ? demanda l'avocate.

- Vous ne lui avez rien fait, maître...Elle voulait juste retrouver son amie. La fille qu'elle a connue à Alger.
- Je ne comprends pas...
- Son amie est actuellement en prison et elle se sent seule... Elle veut la rejoindre...mais comme on ne peut entrer en prison que si l'on a commis un délit, elle a décidé de vous poignarder.
- Elle m'a poignardée juste pour entrer en prison ?
- Oui...cela aurait pu être quelqu'un d'autre mais c'est vous qu'elle a trouvée sur son chemin.

La jeune avocate retira sa plainte mais la jeune fille fut quand même jugée en raison des faits graves qui lui étaient reprochés.

Après délibérations, elle est condamnée, il y a quelques jours, à quatre ans de prison ferme et à dix mille dinars d'amende.

KA.

CHANTAGE

Menaces...numériques

Souad, 24 ans, ce matin-là en se réveillant avait décidé d'en finir avec Samir. Elle irait au rendez-vous qu'ils avaient convenu et elle lui parlerait franchement, les yeux dans les yeux.

En principe, Samir était suffisamment intelligent pour comprendre ce qu'elle lui dirait. S'il ne comprenait pas, cela voudrait dire qu'il était encore plus bête qu'elle ne le croyait.

Ils s'étaient donné rendez-vous dans une pizzeria un peu discrète dans les environs de Maurétania, au cœur d'Alger et Souad fit part à son amoureux de son intention de rompre avec lui toute relation.

- Mais pourquoi Souad ? Nous sommes

pourtant si bien ensemble...

- Non...Je ne sais pas ce que toi tu ressens mais moi, je ne suis plus à l'aise avec toi. Je me suis trompée...Nous ne pourrions pas nous entendre plus tard...
- Parce que tu es plus instruite que moi, Souad ?
- Non...ce n'est pas cela...C'est plus compliqué...
- Tu as connu quelqu'un d'autre ces derniers jours ?
- Non...Je te dis que c'est beaucoup plus compliqué. Tout ce que je sais c'est que je ne me sens pas bien en ta compagnie...S'il te plaît, Samir...Mettons un terme à cette relation...C'est moi qui paie ces pizzas pour que tu ne te dises pas que

j'ai abusé de ta gentillesse... Maintenant, excuse-moi, je dois rentrer.

L'histoire aurait pu s'arrêter là mais Samir voulait qu'elle continue.

Quelques jours plus tard, il téléphona à Souad et lui fit part de son désir de sortir avec elle. Elle déclina l'invitation alors il la menaça :

- Si tu ne sors pas avec moi, je publierai les photos que nous avons prises ensemble à ton père. Je pourrai même les publier sur Facebook.

Souad se rappela les photos qu'il avait prises à l'aide de son téléphone mobile et elle se dit que son père, à cheval sur les traditions séculaires, pourrait ne pas les apprécier. Elle réfléchit un bon moment et

lui répondit :

- J'ai eu raison de rompre avec toi. La menace que tu viens de proférer, me prouve que tu es un minable. Je ne sortirai plus avec toi et tu entendas parler de moi. Ce n'est pas un imbécile comme toi qui me fera du chantage.

Souad déposa plainte au poste de police de Rouiba et Samir se retrouva au tribunal, face à un juge.

Il a écopé tout récemment d'une année de prison ferme. Samir fait appel et l'affaire atterrit une seconde fois à la cour de Boumerdes qui double la mise et condamne le maître-chanteur à deux ans de prison ferme

K.A.

JEUX AFRICAINS-2011 (BOXE)

Sept boxeurs algériens sur sept qualifiés aux tours suivants



Sept pugilistes algériens sur les sept engagés jusque-là, se sont qualifiés pour les huitièmes et quarts de finale des 10^{es} Jeux Africains de Maputo, après seulement deux journées de compétition, en attendant l'entrée en lice des trois derniers boxeurs de la sélection algérienne. Outre les trois qualifiés de la 1^{ère} journée disputée dimanche, à savoir Brahim Oukil (60 kg), Zouhir Keddache (69 kg), Saad Kaddous (75 kg), ce fut au tour de Flissi Mohamed (49 kg), Réda Benbaziz (56 kg), Benchebba Abdelhafid (82kg) et Said Bouloudinet (+91kg) de se frayer les chemins du podium dans cette compétition.

Pour les combats disputés lundi, Brahim Samir a éliminé un adversaire angolais sur le score de 17 à 5, tout comme Benbaziz facile vainqueur d'un boxeur congolais (16-5). En revanche, Mohamed Flissi l'a emporté sur le fil (13-12) devant un coriace adversaire de l'île Maurice. Seul Said Bouloudinet s'est qualifié d'office aux quarts de finale prévus ce mardi soir devant un adversaire tunisien, champion d'Afrique en titre.

Il y a lieu de souligner que Saad Kaddous (75 kg) a été élu meilleur boxeur de la soirée.

Mohamed Benbaziz jouera également ce mardi en quarts de finale devant un boxeur du Botswana. Une qualification de Bouloudinet et Benbaziz leur assurerait une place sur le podium.

Les deux autres combats des représentants algériens de cette journée se disputeront pour le compte des 1/8es de finale.

Zouhir Keddache (-69 kg) sera opposé au représentant de la Tanzanie, puis ce sera au tour de Benchebba Abdelhafid d'animer contre un Tunisien, champion d'Afrique en titre, une finale avant la lettre.

Carton plein donc pour la sélection nationale qui a réussi jusque-là un parcours sans faute avec un taux de réussite de 100%, confirmant ainsi les prévisions de la Direction technique nationale, comme le souligne Mourad Méziane à l'APS : "Par rapport au niveau présenté jusque-là et à celui des pays présents, je suis vraiment satisfait par les prestations de nos boxeurs. Le niveau technique de la compétition est assez bon dans l'ensemble. On a vu de très grandes confrontations alors que d'autres ont été plus modestes", a indiqué le DEN, précisant que les résultats jusque-là sont "conformes à nos prévisions".

"Avec une sélection composée des éléments des équipes A et B, je suis satisfait des résultats obtenus, qui restent conformes à nos prévisions. Nous avons tablé sur une moisson de 5 médailles dont 2 en vermeil et nous pensons pouvoir atteindre l'objectif assigné", a-t-il conclu. Aux JA de Maputo, la sélection algérienne est présente avec dix boxeurs sur les 11 catégories de poids programmées.

Le MC Alger nourrit de grandes ambitions en prévision de la nouvelle saison footballistique (2011-2012), malgré la situation instable que traverse le club depuis plusieurs années et qui a failli l'envoyer au purgatoire lors de l'exercice dernier, puisque les "Vert et Rouge" avaient attendu jusqu'à la dernière journée du championnat pour sauver leur peau.

Pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise, les dirigeants du club phare de la capitale ont été très actifs sur le marché des transferts, en engageant pas moins de 11 joueurs.

"Le recrutement a été très bien étudié, en ce sens qu'il a été fait selon les besoins de l'équipe. J'ai remarqué aussi que tous les compartiments ont été renforcés. La direction a donc fait son travail convenablement, à nous maintenant, joueurs et entraîneurs, de s'occuper du reste", a déclaré Abdelhak Benchikha, fraîchement désigné à la barre technique du "Doyen".

Même l'opinion mouloudéenne ne cache pas sa satisfaction vis-à-vis des nouvelles recrues, à l'image du gardien Faouzi Chaouchi (ESS), Farid Ghazi (USMA), et les deux Africains, Oussalé et Mobitong, pour ne citer que ceux-là.

Ce recrutement tous azimuts est venu ainsi pour faire oublier aux fans les nombreux départs enregistrés à l'issue de l'exercice dernier, lorsque le club a perdu notamment cinq éléments clés de son effectif, à savoir, Abdelmalek Mokdad (El Kelbaa, Emirats



arabes unis), Mohamed Derrag (JSM Bejaia), Amine Zemamouche et Nassim Bouchema (USM Alger) ainsi que Brahim Boudebouda (Le Mans, France).

11 recrues contre 8 départs

Ces départs se sont avérés un véritable coup dur pour les Mouloudéens qui voyaient ainsi leur parcours dans la phase de poules de la Ligue des champions africaine compromis. Ils vont d'ailleurs le vérifier à leur dépens, puisque le représentant algérien est sur le point d'être éliminé de l'épreuve continentale après avoir collecté seulement 2 points des 12 possibles.

Voilà qui pousse les Algérois à se tourner vers le championnat national, même si les séquelles de leur participation africaine ne devraient pas disparaître de sitôt.

En effet, la grande appréhension que nourrit tout le monde dans le vieux club de la capitale, a trait à l'état de forme des joueurs, qui n'ont pas bénéficié de vacances, puisqu'ils étaient appelés à entamer la phase de poules, une semaine seulement après la fin du championnat.

Les nouveaux, eux, dont la majorité n'ont pas bénéficié de licences africaines, manquent sensiblement de rythme, car n'ayant pas fait une préparation spéciale et n'ayant pas aussi bénéficié du moindre match amical.

AS KHROUB

Bâtir une équipe performante

L'équipe de l'AS Khroub, dont les dirigeants estiment qu'elle est fin prête pour "bien entamer" sa 5^e saison parmi l'élite, entend surtout rebâtir un groupe solide, performant, capable d'assurer un "maintien honorable", selon les termes du coach, Lamine Boughrara.

Figurant parmi le lot des équipes qui ont eu beaucoup de mal à "sauver leur tête" à l'issue du dernier championnat professionnel de Ligue 1, les Khroubis ont passé les trois quarts de la saison en position de relégable, ne devant leur salut qu'au "choc psychologique" provoqué par la venue à la barre technique de l'ancien gardien de but de l'équipe nationale.

Reconduit, Boughrara se trouve confronté à un autre défi, et pas des moindres, celui de reconstruire une équipe décimée par le départ de pas moins de 14 joueurs, dont plusieurs cadres à l'image de Gil, Naït-Yahia et autre Belkhodja. Le coach semble cependant optimiste pour ce nouvel exercice.

Il se dit même "très satisfait" de la préparation et du travail accompli lors du stage bloqué de 2 semaines effectué en Tunisie, du côté d'Aïn Draham. Hamza Bounab, l'un des nouveaux "cadres" de l'équipe approuve en soulignant que le stage a été une "totale réussite", et que lui-même et ses coéquipiers sont "animés de bonne volonté pour faire une bonne saison."

Se voulant rassurant, Boughrara révèle

également que son team a pu accomplir à 90 % le programme tracé : "Nous avons pu relever avec plaisir, en Tunisie, que l'équipe est sur une courbe ascendante, les joueurs se montrant de plus en plus disciplinés. Ils ont fait montre d'une grande discipline et de beaucoup d'abnégation malgré la chaleur et le jeûne."

Pour tirer la quintessence de ses troupes, le coach entend faire jouer la concurrence : "J'ai donné leur chance à tous les joueurs que j'ai sous la main, les 4 rencontres amicales que nous avons disputées ont permis de peaufiner les automatismes et de tester plusieurs variantes pour dégager, à un élément près, le onze titulaire qui devrait entamer la saison".

Même s'il ne souhaite pas dévoiler toutes ses cartes, l'entraîneur khroubi avoue "avoir en tête", à un ou deux éléments près, l'équipe-type qui se déplacera la semaine prochaine à Tlemcen pour l'ouverture du championnat.

Les observations effectuées lors de la dernière séance d'entraînement permettent d'avancer que Toual, qui a disputé la majorité des matches amicaux, sera le N° 1 pour le poste de gardien de but après le départ de Belkhodja à l'Entente de Sétif, malgré la concurrence des deux autres keepers, Boutrig et Benmalek.

En défense, le coach de l'ASK a testé plusieurs variantes mais c'est la paire Zouak-Sebia qui devrait être titularisée avec Ziad ou

"Je me retrouve vraiment face à un dilemme", commente le nouvel entraîneur du "Doyen", qui s'est vite précipité pour tracer un programme de travail à même de colmater les brèches.

Tout cela n'est pas fait pourtant pour décourager l'ex-sélectionneur national qui a annoncé la couleur en marge de son installation officielle à la barre technique des Vert et Rouge d'Alger, 48 heures avant la première sortie de son équipe en championnat national face à la JSK.

"Le MCA est un grand club qui ne peut jouer que

les premiers rôles", a-t-il lancé. Des propos qui ont mis de l'eau à la bouche des nombreux fans du Mouloudia, plus que jamais mobilisés pour soutenir leur équipe dans sa nouvelle aventure.

La décision de la direction du club de recevoir ses adversaires au stade de Bologhine est également accueillie avec satisfaction par les fans qui voient en elle un autre atout pour leur formation, tout comme la décision de la Ligue de football professionnel de domicilier tous les derbies de la capitale au stade du 5-Juillet.

Effectif 2011-2012 :

Gardiens : Chaouchi (ESS), Azzedine, Bouzidi.

Défenseurs : Besseghir, Belaid (USMBA), Babouche, Cherfa (Albacete, Espagne), Zeddami, Megherbi, Mobitang (Cameroun).

Milieu : Koudri, Daoud, Ghazi (USMAI), Djeghbala (USMH), Yanis (USMB), Beradja (MCO), Atafane, Dhaoudi, Berramla, Bensalem, Aberane.

Attaquants : Amroune, Yalaoui (JSK), Oussalé (Burkina Faso), Sayeh (MC Mekhadma)

Staff technique : Benchikha (entraîneur en chef), Meguellati (entraîneur adjoint), Tifour (entraîneur des gardiens).

APS

Arrar comme troisième défenseur axial. Sur les flancs du compartiment défensif, Menzeri et Hamdi semblent tenir la corde, tandis qu'à la récupération, le duo Bakha-Douicher semble s'être imposé.

Dans la construction offensive, un quatuor constitué de Benamokrane, Bounab, Manceur et Chaib est en concurrence selon les variantes tactiques de Boughrara. En attaque, Mesfar sera épaulé par les deux recrues africaines, l'Ivoirien Michak et le Malgache Amada, transfuge de la JS Kabylie.

Il reste que le principal souci de l'AS Khroub est, à l'heure actuelle, le problème de l'homologation du stade Abed-Hamdani qui risque de ne pas accueillir le club en ce début de saison en raison de la lenteur des travaux de mise en place de l'éclairage.

Les projecteurs sont en effet nécessaires pour que le stade puisse accueillir les matches en nocturne, conformément aux nouvelles normes exigées par la Ligue de football professionnel (LFP). Cela devrait obliger l'équipe, selon le secrétaire général du club, Ali Bedala, à trouver une solution de rechange en se rabattant sur le stade d'Ain M'lila.

Cela ne paraît pas entamer, malgré tout, le moral des joueurs khroubis qui jurent de se "défoncer" pour rompre avec l'habitude de "jouer avec les nerfs" de leurs supporters à chaque fin de saison.

APS

Sarah Harding : La star des Girls Aloud annule son mariage avec Tom Crane



La chanteuse Sarah Harding, star du girlsband britannique Girls Aloud, vient de rompre ses fiançailles et d'annuler le mariage prévu en 2012 avec son petit ami, le DJ Tom Crane. Après avoir multiplié les efforts pour sauver leur couple, les amoureux ont décidé de mettre un terme à leur idylle après une série de querelles. Dernièrement, Sarah Harding s'est envolée pour Ibiza afin de rejoindre Tom Crane, qui y mixait dans des night-clubs tout l'été. La sachant sur les lieux, ce dernier aurait éteint son téléphone pendant trois jours, et refusé de la rencontrer. Le quotidien britannique The Sun livre d'ailleurs quelques détails sur la façon dont leurs projets communs ont été rompus : "Sarah et Tom se sont violemment disputés, et ont décidé d'annuler leur mariage. S'ils ont toujours fait en sorte de se réconcilier lors de leurs désaccords passés, il semblerait que cette dispute soit la plus grave depuis le début de leur relation. (...) S'ils décident finalement de se marier, ils vont devoir travailler sur eux-mêmes pour vivre leur relation différemment, avec plus de maturité. Toujours est-il que leur entourage ne voit pas comment ils pourraient se réconcilier dans un futur proche." Sarah Harding et Tom Crane, tous deux âgés de 29 ans, se sont fiancés aux Maldives, lors du réveillon du 31 décembre 2010.

LE CARNET DU MIDI

1847 LE JUSTICIER DU PEUPLE

Jesse Michael Josepher Woodson James est né ce jour. C'est un célèbre hors-la-loi œuvrant aux États-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle, meneur du gang James-Younger. Jesse James et ses frères et sœurs grandissent dans une famille confédérée. Leur mère Zerelda, femme forte et opiniâtre, élève ses enfants dans l'amour du Sud. Elle verra toujours en eux non des hors-la-loi, mais des combattants de la Confédération. Alors qu'il se rend dans un camp nordiste pour déposer les armes, il est attaqué et blessé en chemin. La famille est expulsée du Missouri pour le Nebraska où elle vit en petits fermiers et s'endette auprès des banques. La rancœur vis-à-vis de ces dernières amène les frères à attaquer la banque locale le 13 février 1866 : c'est la première attaque de banque en temps de paix, et les voleurs empochent 62 000 dollars. Le 30 octobre de la même année, Jesse et Frank attaquent une nouvelle banque à Lexington. Ils profitent de la surprise (ce sont les premières attaques de banques) et de la mauvaise organisation de la police. A chaque vol, il donne l'argent aux pauvres qui le considéraient alors comme un héros de la Justice. Pendant des années, il agira ainsi et sera recherché par les autorités. Cette idée lui vient de la lecture du livre Robin des Bois. En 1876, leur vie connaît un tournant. Le 7 septembre, ils sont avertis qu'une banque du Minnesota à Northfield possède d'importantes réserves. Ils préparent une grande attaque, associés aux frères Younger. L'expédition est un fiasco total qui signe l'arrêt de leurs activités. Le matin du 3 avril 1882, après avoir pris le petit-déjeuner ensemble, les Ford et James vont dans le salon. James remarque qu'un tableau sur le mur est très poussiéreux. Il dépose ses armes, desquelles il ne se séparait pourtant jamais, prend une chaise et monte dessus pour le dépoussiérer. C'est à ce moment que Robert Ford l'exécute d'une balle derrière l'oreille

1877 UN GUERRIER COURAGEUX

Crazy Horse est un chef amérindien, né vers 1839 qui a été, avec Sitting Bull, l'un des grands leaders lakotas ayant lutté contre les militaires américains. En 1865, il devient membre de la prestigieuse société guerrière des Porteurs de Chemises. Au cours des années suivantes, il se bâtit une solide réputation de guerrier courageux et efficace. La découverte d'or dans les Black Hills, en 1874, incite les militaires américains à investir la région malgré le traité de Fort Laramie de 1868. Le 17 septembre 1875, une commission officielle rencontre Red Cloud, Spotted Tail et les autres chefs lakotas et leur propose d'acheter le territoire à un prix ridiculement bas (six millions de dollars), ce qu'ils s'empressent de refuser. C'est de nouveau la guerre. C'est Crazy Horse qui conduit la première bataille le 17 juin lorsque son armée de Lakotas et de Cheyennes attaque les 1000 soldats et 300 éclaireurs indiens du brigadier-général George Crook sur les bords de la Rosebud River. Le combat, indécis, se termine par la perte de 22 guerriers et d'une quarantaine de blessés de part et d'autre. Le général Crook s'étant replié sur sa base de départ le lendemain, cette bataille est généralement considérée comme une victoire stratégique pour les Indiens. Après cette victoire, Crazy Horse et Sitting Bull commettent l'erreur de séparer leurs troupes. Le 8 janvier 1877, Miles attaque Crazy Horse à Wolf Mountain. Les Indiens parviennent à décrocher, profitant d'une tempête de neige. Démoralisés, les membres de sa tribu étant affamés et malades, Crazy Horse se rend à Fort Robinson. Crazy Horse se présente devant l'officier du fort où il est détenu et lui demande la permission d'emmener sa femme, malade, chez le docteur Mc Gillicuddy, à l'agence Spotted Tail. L'officier lui refuse la permission. Des soldats le maîtrisent. le chef lakota sort son couteau. S'ensuit une terrible échauffourée. Certains disent que Crazy Horse a été tué par un soldat avec une baïonnette. Little Big Man, qui se battait avec Crazy Horse, affirme pour sa part que le chef lakota s'est lui-même blessé en voulant le frapper avec son couteau. Quoi qu'il en soit, la blessure de Crazy Horse lui sera mortelle. Il décèdera ce jour



1940 UNE ÉTERNELLE JEUNESSE

Jo Raquel Tejada plus connue sous le nom de Raquel Welch est une actrice américaine née ce jour à Chicago, dans l'Illinois aux États-Unis. Née d'un père bolivien et d'une mère américaine, elle suit des cours de danse et de comédie en poursuivant ses études. Avant même ses vingt ans, elle décroche des titres dans des concours de beauté. En 1959 elle décide de prendre le nom de son premier mari, James Welch. Elle commence dans la vie active comme serveuse dans des soirées cocktails puis devient mannequin ; elle obtient des rôles de « jolie fille » dans le cinéma à partir de 1964 après avoir été remarquée par Patrick Curtisqui deviendra un de ses maris. Elle aura 4 époux dont un Français en troisième année de mariage. Son contrat pour Cannery Row (1982) ayant été dénoncé, et alors qu'elle a été remplacée par Debra Winger, elle engage et gagne un procès contre la MGM qui devra lui reverser 10 millions de dollars



1946 UN ROCKER THÉÂTRAL

Freddie Mercury né Farrokh Bulsara ce jour à Stone Town, en Tanzanie dans le protectorat de Zanzibar est un chanteur et musicien britannique, notamment connu comme chanteur du groupe rock Queen. Avec une grande étendue vocale et une bonne maîtrise de quelques techniques d'opéra, il demeure, parmi les plus grands chanteurs de rock du XXe siècle, l'un des plus populaires et techniquement accomplis. Avec Queen, il compose la plupart de ses grands succès. Ses ancêtres sont des Perses ayant fui en Inde la conquête arabo-islamique du territoire correspondant à l'Iran moderne. Il écoute continuellement de la musique et chante sur ses morceaux préférés. C'est en 1958, alors que Farrokh est âgé de seulement douze ans, que se crée une première formation rock au sein de laquelle le jeune garçon évoluera en tant que pianiste. Après son arrivée en Angleterre qu'il découvre Jimi Hendrix, John Lennon et les Beatles. Il crée le groupe « Queen » un quator sous sa forme définitive et peut se lancer dans un travail de composition collective qui durera vingt ans. En 1970, Mercury s'installe avec une jeune femme, Mary Austin. Il mettra alors fin à leur relation amoureuse à cause de sa plus grande attirance pour les partenaires masculins. Mercury se sait malade du VIH et ainsi condamné à plus ou moins long terme depuis 1987. Si les traces physiques de la maladie ne sont pas immédiatement décelables, les toutes dernières apparitions du chanteur sont sans équivoque. C'est la pneumonie dont il souffre depuis plusieurs semaines qui a raison de la résistance du chanteur et l'emporte à l'âge de quarante-cinq ans, le 24 novembre 1991.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1698 Le tsar Pierre le Grand taxe les barbus



En Russie, le tsar Pierre le Grand impose une taxe sur le port de la barbe. Les hommes doivent payer 100 roubles par année pour obtenir ce droit. Seuls les prêtres et les paysans sont exclus. Des taxes sont aussi perçues pour les ruches d'abeilles, les moulins et les bains

1945 L'affaire Gouzenko

Igor Sergeyevich Gouzenko fut ambassadeur soviétique à Ottawa, Ontario. Il démissionne le 5 septembre 1945 en emportant avec lui 190 documents qui prouvent l'existence de réseaux d'espionnage soviétiques au Canada. Cette démission va déclencher une crise qui va marquer les années d'après-guerre et la montée de l'anticommunisme canadien durant la Guerre froide. Cet événement est souvent désigné par l'expression.



1972 Le massacre au JO de Munich



Dans la matinée du 5 septembre, huit terroristes de l'organisation palestinienne Septembre noir pénètrent dans le village olympique et investissent les appartements occupés par la délégation israélienne. Un entraîneur et un athlète sont tués, sur le coup. Ensuite, les terroristes gardent en otage neuf autres membres de la délégation. En fin de soirée, trois hélicoptères partis du village olympique avec les Palestiniens, les otages et plusieurs officiels allemands, atterrissent dans un aérodrome militaire; ils y sont accueillis par des tireurs d'élite. Les palestiniens mitraillent alors les otages et détruisent un hélicoptère. Neuf otages sont tués dans le massacre, en plus des cinq terroristes et un policier abattus. La tragédie aura donc fait en tout 17 morts.

1975 Tentative d'assassinat contre le président



Gerald Ford Lynette Alice Fromme Lynette Alice Fromme, membre de « la Famille » de Charles Manson (tueur de Sharon Tate) fait une tentative d'assassinat contre le président Ford. Attentat contre le Président Ford Lynette Alice Fromme, était suivie et épiée par un agent secret. Elle sera arrêtée et condamnée à vie.

RENTÉE SCOLAIRE

Quel cartable pour votre enfant ?

Les vacances estivales se terminent, la rentrée des classes approche à grands pas. Et avec elle, la traditionnelle question du choix du cartable. Quelques conseils pour éviter à votre enfant d'en avoir plein le dos... sur le chemin de l'école.

Bien entendu, c'est le cartable qui doit s'adapter à votre enfant. Et non l'inverse. L'erreur serait de vous dire « Je choisis le sac le moins cher. De toute façon mon enfant ne le porte pas toute la journée ! » Non. Un sac trop lourd ou avec des bretelles trop étroites peut avoir des conséquences graves sur la colonne vertébrale de votre bambin sans compter qu'il peut entraîner des chutes.

Au moment de l'achat :

- Recherchez un sac à dos ou un cartable muni de bretelles larges et rembourrées. En effet, si elles sont trop étroites, elles peuvent blesser les épaules ou gêner la circulation sanguine et entraîner alors une faiblesse au niveau des mains ou un engourdissement des bras. Le rembourrage des bretelles permet quant à lui d'absorber le poids ;

- Les bretelles doivent également être réglables afin d'ajuster le cartable au dos de l'enfant ;

- Certains modèles peuvent être munis d'une ceinture. Attachée, elle permettra de conserver le poids du cartable près du corps de votre enfant et ainsi de maintenir un bon équilibre ;

- Vérifiez également le poids du cartable à vide. Ne rajoutez pas de kilos inutiles à un sac qui sera chargé par la suite. Sur son site Internet, la Société franco-européenne



de Chiropratique révèle que « lorsque le poids d'un cartable est supérieur à 25% du poids de l'enfant, on retrouve des problèmes d'équilibre lors d'actes simples tels que la montée d'un escalier ou même l'ouverture d'une porte. En revanche, les élèves dont le poids du cartable n'excède pas 10% à 15% de leur poids maintiennent plutôt bien leur équilibre » ;

- Privilégiez un sac rigide. Un sac mou entraînera en effet une accumulation du poids vers le bas.

Quelques conseils d'utilisation

Veillez à ce que votre enfant porte toujours les 2 bretelles. Ajustez correctement les bretelles afin de répartir correctement le poids du cartable. Enfin le fond du cartable ne doit pas être en dessous de la courbure lombaire et le sommet ne doit pas dépasser la base du cou. Le jour de l'achat, faites-lui essayer différents modèles.

Et un cartable à roulettes ? Il épargnera bien entendu le dos de votre écolier ou de votre collégien. Prenez le temps de vous renseigner sur l'établissement dans lequel il se rendra. S'il doit gravir des marches à longueur de journée, le port du cartable à bout de bras n'est pas sans doute pas la meilleure des solutions.

MORTALITÉ NÉONATALE

Elle diminue, mais trop lentement



Au cours des 20 dernières années, le nombre de décès de nouveau-nés de moins de 4 semaines a diminué dans le monde. Cette bonne nouvelle doit toutefois être relativisée : d'après les chiffres recueillis par l'OMS, cette baisse reste (trop) lente. Et il subsiste de fortes inégalités selon les régions du monde.

Les chiffres publiés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'organisation non gouvernementale

Save the Children et la London School of Hygiene and Tropical Medicine concernent les 193 pays membres de l'OMS. La mortalité néonatale, est passée de 4,6 millions en 1990 à 3,3 millions en 2009. Soit une baisse de 28%. Et si depuis 2000, cette diminution s'est accélérée, elle reste insuffisante. Et pour cause, ces décès ont un impact toujours croissant sur la mortalité infantile. De 37% en 1990, ils représentaient 41% des décès avant l'âge de 5 ans en 2009. D'après l'OMS, les trois principales causes sont la prématurité (29%), les infections graves (25%) et l'asphyxie (23%). Et ce, alors même que « les solutions d'un bon rapport coût-efficacité pourraient prévenir au moins les deux tiers de ces décès », insiste le Dr Flavia Bustreo, sous-directeur général de l'OMS chargé de la Santé de la famille, de la femme et de l'enfant. Les pays en développement paient toujours un lourd tribut. Près de 99% de ces décès y sont recensés ! Et plus de la moitié d'entre eux surviennent dans 5 pays : la Chine, l'Inde, le Nigéria, le Pakistan, et la République démocratique du Congo. « A quatre ans de la date butoir pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il est essentiel d'accorder davantage d'attention aux nouveau-nés », conclut le Dr Bustreo. Des objectifs, qui rappelons-le, étaient de réduire de deux tiers la mortalité infantile entre 1990 et 2015. Soit de passer de 4,6 millions de morts à environ 1,5 million...

Source : OMS

TRANSFUSION SANGUINE :

Une percée majeure

Première mondiale. Des chercheurs français de l'INSERM et de l'AP-HP sont parvenus à injecter à un patient des globules rouges créés à partir de ses propres cellules souches. A l'avenir, les malades ayant besoin d'une transfusion sanguine deviendront-ils leurs propres donneurs ? L'espoir semble permis.

Dirigée par Luc Douay de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) à Paris, cette étude s'est déroulée en deux temps. En utilisant des cellules souches d'un donneur humain, les scientifiques ont d'abord réussi à produire des milliards de globules rouges cultivés. Ils ont pour cela utilisé des facteurs de croissance spécifique « qui régulent la prolifération et la maturation des cellules souches en globules rouges ».

Mais l'énorme pas en avant est venu lorsque l'équipe française a réinjecté des globules rouges cultivés à partir des cellules souches d'un patient. « Au bout de cinq jours » poursuit Luc Douay, « le taux de survie de ces globules rouges dans la circulation sanguine était compris entre 94 et 100%. Et au bout de 26 jours, entre 41 et 63% ». Des résultats extrêmement positifs puisque « ce taux est comparable à la demi-vie moyenne de 28



jours des globules rouges natifs normaux. Nous démontrons donc que la durée de vie et le taux de survie des cellules cultivées sont similaires à ceux des globules rouges 'classiques', ce qui étaye leur validité en tant que source possible de transfusion ».

Cette étude est la première à démontrer que ces cellules peuvent survivre dans le corps humain. Pour Luc Douay, il s'agit d'une « une percée majeure pour la médecine transfusionnelle. Nous avons cruellement besoin de nouvelles sources de produits sanguins pouvant être transfusés, en particulier pour faire face à la pénurie de donneurs

de sang et pour réduire le risque d'infection lié aux nouveaux virus émergents, associé à la transfusion classique ».

Le prochain défi des chercheurs sera d'envisager une production à grande échelle de ces cellules. Une autre histoire. Comme le souligne Luc Douay, « cela nécessite des progrès technologiques supplémentaires dans le domaine de l'ingénierie cellulaire. Mais nous sommes convaincus que les globules rouges cultivés pourraient constituer une réserve illimitée de cellules sanguines et une alternative aux produits de transfusion classiques ».

Cuisine

Tarte aux olives



Ingrédients pour la pâte :
250 g de farine
100 g de beurre
1 œuf
L'eau selon le mélange
1 demi c. à café de thym
Sel, poivre
Farce
800 g de tomates
1 oignon coupé en petits morceaux
50 g d'olives verts coupés en morceaux
50 g d'olives noirs coupés en morceaux
150 g de fromage rouge râpé
2 œufs
Sel, poivre
Préparation :
Mettre la farine tamisée en fontaine sur le plan de travail, ajouter le sel, le poivre, le thym et le beurre ramolli coupé en morceaux. Sabler du bout des doigts. Ajouter l'œuf et bien mélanger, incorporer rapidement l'eau et bien travailler la pâte jusqu'à l'obtention d'une boule, laisser reposer au frais. Étaler la pâte, foncer un moule à tarte beurré avec la pâte, piquer le fond et faire cuire à blanc 15 min.
Farce : Laver et couper les tomates en deux et les faire frire dans l'huile chaude, les éplucher et les écraser. Chauffer 2 c. à soupe d'huile dans une poêle et y faire revenir l'oignon jusqu'à ce qu'il soit fondu, ajouter les tomates écrasées et laisser cuire 5 min en remuant. Saler et poivrer. Dans un saladier mélanger le mélange tomates-oignon, olives verts et noirs, fromage râpé, l'œuf, sel et poivre. Verser l'appareil sur la tarte. Cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 15 min.

Petits cake au lait



Ingrédients :
2 œufs
100 g de sucre glacé
150 g de farine
Le zeste d'1 citron
1 demi verre à thé de lait
100 g de beurre fondu
1 pincée de sel
2 c. à café de levure pâtisseries
Préparation : Mettre les œufs et le sucre glacé dans un récipient et bien travailler le mélange avec un fouet, ajouter le beurre fondu, le lait, le zeste de citron, le sel et continuer à battre le mélange, ajouter peu à peu la farine tamisée et la levure et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Mettre les caissettes de papier à pâtisserie dans les moules à madeleine et y verser la préparation (ne remplir qu'au trois quart). Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 15 à 20 min.

COIFFURE

Bien choisir son peigne

Le peigne est le meilleur outil pour se débarrasser des nœuds. Mais il en existe de plusieurs formes et de plusieurs matières. De sorte que face à la multitude de peignes on peut se demander lequel choisir. J'espère que cet article vous édonnera quelques réponses.

Quelle forme et quelle taille de peigne choisir ?

Il existe des peignes démêloir, des peignes à queue, des peignes aux dents plus ou moins espacées et nombreuses, le tout en différentes matières.

Commençons par la forme du peigne :

Le peigne à queue :
Il se termine par une fine pointe. Son utilité réside simplement dans le fait que cette pointe permet de prendre avec plus de précision des sections de cheveux lorsque l'on souhaite faire certaines coiffures comme les french braid.

Le peigne démêloir :

C'est un peigne dont les dents courbées s'entrecroisent. Cette forme lui permet de mieux travailler dans l'épaisseur de la chevelure et

d'attraper plus facilement les vilains nœuds qui s'y cachent.

Le peigne classique :

Il a la même fonction que le démêloir, ses dents sont plus ou moins larges. Plus l'espacement entre les dents sera petit et plus le peigne attrapera de petits nœuds. Ça peut sembler pratique, mais dans les faits je préfère un peigne avec des espacements plus larges, qui n'attrapera pas trop de nœuds d'un coup, afin d'avoir moins de risques de casse. A vous de choisir celui que vous plaira le plus !

Ce qui est vraiment important :

La finition du peigne : elle doit être parfaitement lisse, aucun accroc ou boursoufflure, une finition parfaite. Sans ça, vos cheveux vont s'accrocher dans le peigne, et donc s'abîmer et se fourcher très rapidement.
La longueur des dents : Un peigne avec des dents trop courtes ne pourra pas bien pénétrer la chevelure et ne la coiffera qu'en surface. Normalement en passant votre peigne sur le dessus et le dessous de vos cheveux, vous devriez réussir à atteindre l'ensemble des nœuds. Ce qui est un peu plus accessoire :
La matière : Pour vos peignes, éviter les plastiques qui créent de l'électricité statique. Les matières les plus respectueuses des cheveux sont dans l'ordre la corne (dont la composition est très similaire à celle de nos cheveux), le bois et le plastique antistatique. Mais comme je l'ai déjà dit, c'est la finition du peigne qui prime avant tout : mieux vaut un peigne en plastique antista-



tique parfaitement lisse, qu'un peigne en corne mal poncé qui présente des interstices dans lesquelles les cheveux vont s'abîmer.

CONSEILS PRATIQUES

Nettoyer des meubles en chêne

Le chêne, comme le châtaignier, ne supporte pas qu'on le lave à grande eau : cela le fait noircir. En revanche, c'est un bois très dur. On peut donc le frotter mécaniquement, avec de la paille de fer pour bois durs. On met un masque et on frotte, toujours dans le sens du fil du bois. Quand on a fini, on dépoussière soigneusement à l'aide d'un aspirateur.

Comment le protéger ?

Une fois le parquet dégrasé, il reste très salissant. Pour le protéger, 3 solutions sont possibles : la cire, qu'il faut passer 2 ou 3 fois par an puis lustrer (elle ne protège pas contre l'eau) ; la vitrification, qui imperméabilise le bois, mais qui est un procédé plus lourd à mettre en place ; enfin l'huile



pour parquet : c'est une huile très fluide, qui pénètre dans le bois (plus profondément que la cire) et le protège contre les taches et les salissures.

Au quotidien, peu d'entretien : un dépoussiérage régulier à l'aide d'une serpillière en microfibre à peine humide.

On repasse une couche d'huile chaque année. Elle s'applique au pinceau, dans le sens du bois. On laisse sécher quelques heures et c'est fini.

Conclusion :

L'huile pour parquet est idéale quand on n'a pas envie de passer son temps à faire du ménage et quand on n'est pas très bricoleur.

Trucs et astuces

Une ampoule est cassée :



Lorsqu'une ampoule est cassée mais encore vissée, vous pourrez la dévisser sans vous blesser en y plantant un morceau de pomme de terre et faire tourner ce qui reste de l'ampoule.

Comblé un trou de vis élargi :



Insérez dans le trou des bâtons en bois pour les brochettes. En remplissant le trou de ces morceaux de bois, il deviendra possible de visser de nouveau à l'endroit désiré.

Clef rouillée :



Faites-la tremper, pendant une heure, dans un mélange composé de 3 parties d'huile pour une partie de pétrole. Essuyez-la bien, avec un chiffon sec.

Mur taché de moisissures



Nettoyez le moisi de votre mur en le frottant avec un chiffon imbibé d'un mélange d'eau, de détergent et d'eau de javel (1 bouchon de chacun des produits pour 1 litre d'eau).

Mots Fléchés N°626

régularisez oronniers sauvages	↓	voie de circulation arrière	↓	défaque grâces	↓	déshaus- sées	↓	bohon grisâtre enlève- ments	↓	folles	↓	perfidie travestis la vérité	↓
↓		↓		↓				↓		touché abordes notre satellite	→		
bien ouïes vents froids	→					ordinal- res genre de millet	→			↓			
↓					tissu de coton	↓							
		traqueurs de gibier	→		bouffés	↓							arbre à fruits rouges
fantômes	↓	rené	↓						sodium du chimiste	→		dactylo- graphier	↓
ours au début distance en Chine	→			parle trop fort hélico- ptères	→			résonne renvoie l'image	→				
↓		crevas- ses canard hybride	↓					tête d'affiche	→				
diffusée	→					pièce de chaque le même en petit	→		gamelle	↓	groupe de graines esprit	→	
couleur du ciel	↓				plus haut que la démon- stratif	→		parties chamues vallées inondées	→				
		pièce d'eau voies étroites	→		grande plaque remettre en ordre	→					fait voir saioie	→	
défiler	↓					très lolle	→				emulser	↓	
						brames	↓					bonne offense	↓
oanton suisse prendra du ventre	→				ligne de toiture venues dunes	→				sable fluvial compr- mas	→		
↓									cassant fis en vitesse	↓			légumi- neuses
		flottes	→					outil de lardinage absence de vision	→				
catégo- ries	↓	diveris	↓				enve- loppe de moteur libère	→					
sigle militaire	→			arc en cymbale	→		articles de loi	→					
écourant	↓			nation	↓								
						annonce	→						partie d'éluse
équipes le volier	→	virage de skieur île de Charente	→				ège géo- logique pronom des amis	→				vieux pils mot pour choisir	→
↓		↓				gamin déturé	↓			devint aude- oieux	↓		
octé rose le matin	→				grande quantité	→			peau de serpents	→			

SUDOKU

N°626

SOLUTION SUDOKU

N°626

SOLUTIONS MOTS

FLECHS 625

8	5		2	4				3
		9	8	3	1	5	4	
		4			9	6	2	
6							7	
1	8	2	3		5			
					2			
			6	2	7	3	1	4
								6
				1	4	9		2

7	2	9	5	8	6	1	3	4
8	1	4	3	9	7	6	2	5
3	6	5	4	2	1	9	8	7
5	8	6	2	1	3	7	4	9
2	4	1	9	7	8	5	6	3
9	7	3	6	5	4	8	1	2
6	5	2	8	4	9	3	7	1
1	9	8	7	3	2	4	5	6
4	3	7	1	6	5	2	9	8

A

B

E

E

T

S

S

ASSAISONNEMENT

S

U

I

N

T

T

E

R

C

O

R

R

E

P

E

T

I

T

E

U

R

S

M

I

M

E

E

M

E

T

T

E

U

R

E

A

B

R

E

G

E

E

R

P

U

R

E

L

I

T

R

E

S

E

M

E

R

I

M

A

O

R

I

A

C

A

R

A

S

E

G

R

E

S

I

L

L

E

R

L

O

F

L

E

I

T

O

U

E

R

A

S

R

F

T

I

E

D

E

I

T

A

L

I

E

F

I

E

R

E

R

R

E

R

O

U

T

M

R

A

S

A

I

E

M

I

S

F

I

N

I

R

S

A

C

A

S

C

T

U

T

U

S

N

A

N

T

I

R

A

G

A

I

E

M

E

N

T

A

I

R

E

S

T

R

E

S

S

E

E

S

E

S

E

L

I

A

S

S

U

S

U

R

P

I

O

S

T

I

F

S

S

E

R

I

N

A

N

P

R

O

O

S

E

S

R

E

S

A

T

I

N

E

T

T

E

D

E

S

PROGRAMME TÉLÉ				
 09h30 : sihr el mordjane (08) 10h00 : el bahr el moutawassite 10h30 : flipper I (09) 11h00 : alwane bladi "guelma" 12h00 : journal en français +météo 12h20 : ma waraa el chems (08) 14h00 : general hospital (03) 14h00 : general hospital (03) 15h35 : simba et la coupe du monde 16h50 : el djaoualoune (07) 16h50 : el djaoualoune (07) 17h15 : ahlem ghoume (04) 17h40 : bin'o bine (22) 18h00 : journal en amazigh 18h20 : sihr el mourdjane (09) 19h00 : journal en français +météo 19h30 : algérie, génies des lieux "ghardaia II" 20h00 : journal en arabe 20h00 : journal en arabe 20h45 : mc didine le roi du bur-guer (20) 21h15 : achouek e'ssaïem 23h00 : festival timgad 2011 "nabiha karaoui+..." 00h00 : journal en arabe 	20:35 C'est ma Terre 20:40 Météo 20:45 Mentalist 21:30 Mentalist : Carte blanche 22:20 Mentalist 23:15 Dexter : L'ombre d'un doute 00:10 Dexter : Faire le deuil 01:10 Tueur d'état : L'intouchable 02:05 50 mn Inside 03:00 Aimer vivre en France : La maison 04:00 Histoires naturelles : Madagascar : l'île aux esprits 04:50 Musique 05:00 Sur les routes d'Ushuaïa : Le chant des dunes et les hommes fleurs 05:25 Reportages : Dur, dur d'être instit  06:00 Les Z'Amours 06:25 Point route 06:30 Télématin 09:05 Dans quelle éta-gère 09:10 Des jours et des vies 09:35 Amour, gloire et beauté 10:00 C'est au programme 10:55 Météo 11:00 Motus 11:30 Les Z'Amours 12:00 Tout le monde veut prendre sa place 12:55 Météo 13:00 Journal 13:50 Météo 13:55 Consomag 14:00 Toute une histoire 15:10 Comment ça va bien ! 16:15 Rex : Six minutes d'avance 17:00 Côté match 17:05 Seriez-vous un bon expert ? 17:50 CD'aujourd'hui 17:55 On n'demande qu'à en rire 18:55 N'oubliez pas les paroles 19:45 Et si on changeait le monde 19:50 Météo 19:55 La minute du chat 20:00 Journal 20:30 Tirage du Loto 20:33 Météo 20:35 Aïcha : La grande débrouille 22:10 Plein 2 ciné 22:15 Paris en plus grand 22:20 Avant-premières	00:05 Dans quelle éta-gère 00:10 Journal de la nuit 00:15 Météo 00:20 CD'aujourd'hui 00:25 Des mots de minuit 01:55 Toute une histoire 02:50 Les chemins de la foi 03:50 24 heures d'info 04:00 Météo 04:05 Les ailes de la nuit 04:10 20 ans à Moscou 05:05 Couleurs outre-mers 05:30 24 heures d'info 05:45 Météo 05:55 Dans quelle éta-gère  06:00 Euronews 06:40 Plus belle la vie 07:10 Ludo 10:45 Consomag 10:50 Midi en France : A Cassis 11:50 Le 12/13 11:51 Météo nationale 11:59 Météo régionale 12:00 Edition régionale 12:20 Journal régional 12:25 Journal national 12:55 Météo 13:00 13h avec vous 13:35 Edition de l'outre-mer 13:40 Keno 13:45 En course sur France 3 14:05 Inspecteur Derrick 15:05 En quête de preuves 15:55 En quête de preuves 16:45 Culturebox 16:50 Slam 17:20 Un livre un jour 17:30 Des chiffres et des lettres 18:10 Questions pour un champion 18:50 19/20 18:57 Météo régionale 18:58 Titres régionaux et nationaux 19:00 Journal régional 19:17 Météo régionale 19:18 Edition locale 19:25 Météo locale 19:30 Journal national 19:58 Météo 20:00 Tout le sport 20:10 Plus belle la vie 20:35 Histoire immédiate : Soirée spéciale 11-Septembre 20:36 11-Septembre, au sommet de l'Etat américain 22:10 Vol 77 23:35 Une histoire épique	23:38 Météo 23:40 Soir 3 00:10 Chabada 01:00 Tout le sport 01:05 Couleurs outre-mers 01:30 Espace francophone  06:00 M6 Music 06:20 Météo 06:25 M6 Kid 07:35 Disney Kid Club 08:55 Météo 09:00 M6 boutique 09:55 Météo 10:00 Makaha Surf 10:45 La petite maison dans la prairie : Le loup-garou 11:40 La petite maison dans la prairie : Qu'est devenue la classe 56 ? 12:40 Météo 12:45 Le 12 45 13:00 Scènes de ménages 13:40 Météo 13:45 Drop Dead Diva 14:30 Drop Dead Diva 15:25 Drop Dead Diva 16:15 Drop Dead Diva : Au placard 17:35 Un dîner presque parfait 18:40 100 % mag 19:40 Météo 19:45 Le 19 45 20:05 Scènes de ménages 20:45 Capital Terre 22:40 Capital Terre 00:30 Capital Terre 02:30 Météo 02:35 100 % poker 03:40 M6 Music 04:40 Les nuits de M6  19:00 Arte Journal 19:30 Globalmag 19:55 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Autriche 20:40 Les routes de la terreur 22:05 Dog Fight : Les as du ciel de la Première Guerre mondiale 22:55 Le dessous des cartes 23:05 Le dernier voyage du juge Feng 00:50 L'usage du monde 01:35 24 City 03:20 Julia Varady 04:20 Petits tracas	 06:00 Gym direct 07:30 Téléachat 09:00 Mode d'emploi 09:55 En attendant Morandini ! 10:15 Morandini ! 11:30 À vos recettes 12:05 Papa Schultz 12:30 Papa Schultz 12:55 Papa Schultz : Rivalités 13:35 Une femme de haut vol 15:15 Il faut sauver l'ours blanc 17:00 Drôles de vidéos 18:00 Very Bad Blagues 18:15 En attendant Morandini ! 18:45 Morandini ! 20:00 Le prince de Bel-Air 20:40 Le reporter de l'extrême 21:30 Le reporter de l'extrême 22:20 Le reporter de l'extrême 23:10 Le reporter de l'extrême 00:00 Le reporter de l'extrême 00:50 Morandini !  06:30 Téléachat 09:30 Drop In 09:45 Le rêve de Diana 10:20 Le rêve de Diana 10:55 Les anges de la télé 12:00 Cougar Town 12:30 Mariés, deux enfants 13:00 Mariés, deux enfants 13:35 Disney Break 13:36 Lemonade Mouth 15:30 Tellement vrai : Les coulisses des Parcs d'attractions 17:15 Cougar Town 17:40 Les anges de la télé : Les anges gardiens 18:45 Stargate Atlantis : Les fantômes du passé 19:30 Stargate Atlantis : Seconde enfance 20:35 Les Cordier, juge et flic : L'honneur d'un homme 22:20 Les Cordier, juge et flic : Menace sur la ville 23:55 Les anges de la télé : Les anges gardiens 00:45 Drop In 01:05 European Poker Tour

TF1	19h45	france 2	19h35	france 3	19h36
	Mentalist : Où es-tu Kristina ?	Aïcha : La grande débrouille		11-Septembre, au sommet de l'Etat américain	
	Réalisateur: David Barrett. Avec: Simon Baker (Patrick Jane), Robin Tunney (Teresa Lisbon), Tim Kang (Kimball Cho), Owain Yeoman (Wayne Rigsby), Amanda Righetti (Grace Van Pelt). La secte Visualize et son gourou, Bret Stiles, se retrouvent au cœur d'une enquête du CBI. En effet, Celia, une jeune fille, membre de la secte, est retrouvée étranglée et son corps a été jeté dans une rivière. Parallèlement, l'inspecteur Molinari, chargé d'enquêter sur la disparition de Kristina Frye, demande à Jane d'authentifier un enregistrement qui prouverait que Kristina est toujours en vie.		Réalisateur: Yamina Benguigui. Avec: Sofia Essaïdi (Aïcha), Amidou (Monsieur Bouamaza), Biyouna (Biyouna), Shemss Audat (Nedjma), Axel Kiener (Patrick). Après avoir déjoué les pièges tendus par Gloria sa collègue pour prendre sa place, Aïcha est plus que jamais déterminée à réaliser son rêve : quitter la cité. Côté cœur, Patrick lui a posé un ultimatum : une rencontre entre sa mère et Mme Bouamaza Sa patronne Albane la charge de réaliser une enquête de satisfaction auprès de leurs consommatrices, en misant sur la méthode du porte-à-porte. Heureusement, Aïcha peut compter sur le savoir-faire de Ginette, spécialiste de la vente à domicile, seule capable de lui permettre de rencontrer des centaines de femmes mais à la réputation sulfureuse auprès de son père		Réalisateur: Leslie Woodhead. Le documentaire revient sur le jour J par ceux-là mêmes qui étaient au pouvoir : leaders politiques, services secrets, autorités militaires et portuaires, et tous ceux dont la charge étaient d'assurer la sécurité des Etats-Unis ce jour-là. Le 11 septembre 2001 a débuté comme aucun autre jour à New York. Lorsque le premier avion a percuté le World Trade Center, toutes les nations ont partagé, avec l'Amérique, l'horreur de cette attaque terroriste qui a changé le monde en une journée

 Web : www.lemidi-dz.com	Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com	Directrice de la publication Sihem Henine e-mail : redaction@lemidi-dz.com	Standard : 021.63.80.82 et 87 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53	Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57 Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. Tél-Fax : 026.21.56.78	Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad	La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
---	--	---	---	---	--	---

Ma Jun : «Apple a choisi de continuer à coopérer avec des entreprises qui polluent»

Ma Jun, directeur de l'Institut des affaires publiques et environnementales (IPE), une ONG pékinoise spécialisée sur les problèmes de pollution des eaux, s'exprime sur "THE OTHER SIDE OF APPLE II". Le rapport publié mercredi 31 août par l'IPE et quatre autres ONG chinoises, fait part des dégâts environnementaux provoqués par les fournisseurs d'Apple en Chine, où la marque américaine fait assembler la majorité de ses gadgets et téléphones.



Pourquoi était-il important de cibler Apple dans le rapport que l'IPE a publié mercredi dernier ?

Ma Jun : En avril 2010, au côté d'autres associations de protection de l'environnement chinoises, nous étions entrés en contact avec 29 marques de l'industrie des technologies de l'information, au sujet des problèmes de pollution le long de leurs chaînes de fournisseurs. Certaines entreprises ont réagi positivement, comme Siemens, Phillips, Vodafone, Nokia, Alcatel. Mais Apple a refusé de participer.

En janvier de cette année, nous avons donc publié un rapport sur les cas de pollution et d'intoxication provoqués par des sous-traitants d'Apple en Chine, et sous la pression de l'opinion publique, la société a dû reconnaître le fait que 137 ouvriers avaient été victimes d'intoxication à des degrés divers. Mais elle n'a pas répondu sur la question de la pollution de l'environnement de la part de ses fournisseurs, ce que nous lui reprochons. Nous avons donc continué d'enquêter pendant 7 mois, avec nos quatre partenaires ONG (Friends of Nature, Green Beagle Envirofriends, Green Stone Environmental Action Network). Ce qui nous a frappés, c'est que les activités de fabrication pour le compte d'Apple se sont étendues très rapidement, car leurs commandes augmen-

tent très vite. Ce qui fait que l'impact environnemental s'est lui aussi élargi. D'après nos recherches, plus de 20 fournisseurs d'Apple, des anciens comme des nouveaux, sont à la source de problèmes de pollution.

Les révélations sur des désastres écologiques se multiplient en Chine. Est-ce que l'état de l'environnement s'aggrave ?

L'environnement en Chine est dans une situation très grave. On l'a encore vu récemment avec les fuites de pétrole de la plate-forme de Conoco Philips (CNOOC) dans la mer de Bohai, ou encore le cas des dépôts de chrome dans le Yunnan. La Chine est confrontée en matière d'environnement, à un défi gigantesque. Nous espérons que les différentes parties prenantes vont collaborer pour s'y attaquer. Mais par exemple, dans le cas d'Apple, on constate qu'ils ne sont pas coopératifs : en réalité, grâce aux progrès de la transparence de l'information sur les questions de l'environnement, on peut par exemple retrouver les historiques de pollution. Mais Apple a choisi de ne pas en tenir compte et de continuer à coopérer avec des entreprises qui polluent. C'est profiter indirectement du fait que le coût juridique d'une violation des lois environnementales est très bas en Chine.

Comment expliquer qu'il y

ait tant de violations alors que les normes sont en principe strictes en Chine ?

Le problème est que la Chine produit des marchandises pour elle-même, mais aussi pour le reste du monde. En outre, on trouve chez nous beaucoup d'usines très polluantes. Or, alors que la Chine est le premier pays émetteur de gaz à effets de serre du monde, sa gestion de l'environnement est médiocre. La supervision n'est pas suffisante. L'une des raisons en est que le coût juridique est très faible pour les pollueurs. On l'a vu dans l'affaire de la marée noire de juillet, où la CNOOC n'a écoupé que de 200.000 yuans (20.000 euros) d'amende.

Le système judiciaire n'est pas prêt à intervenir plus agressivement dans les affaires environnementales. Les entreprises sont soumises, en matière de réclamations de la part des victimes, à des demandes bien trop faibles. Nombre d'informations continuent à ne pas être publiées, ce qui fait que les gens sont peu et mal informés. En Occident, les industriels ont souvent besoin de beaucoup de temps pour faire accepter une implantation. En Chine, c'est extrêmement rapide. Le coût d'opportunité pour l'entreprise est tout simplement trop faible.

RDC

Les bonobos attaquent



Trois employés de l'association des Amis des Bonobos du Congo (ABC) ont été attaqués par ces singes au cours du mois d'août en République démocratique du Congo (RDC), dans la province de l'Equateur, relatait le site

belge 7 sur 7 le 1er septembre 2011. «Deux gardiens ont perdu leur nez ainsi que des phalanges et un autre a perdu une oreille», a indiqué Claudine André, présidente de l'association, à l'AFP.

La présidente d'ABC a en outre confié, après cette attaque inhabituelle :

«Depuis la disparition en avril de trois d'entre eux, nous avons enregistré un changement inhabituel du comportement», ajoutant qu'au total, deux agressions avaient eu lieu depuis avril, alors que cela n'était jamais arrivé avant cette date.

En 2009, l'ONG avait réintroduit 15 bonobos dans la forêt primaire près de Basankusu, dans la province de l'Equateur. Mais trois d'entre eux avaient disparu, peut-être enlevés ou tués par des braconniers. Le «sanctuaire» Lola ya Bonobo (le paradis des singes), créé en 1994 par ABC près de la capitale Kinshasa, accueille 68 bonobos en semi-liberté dans une forêt (close) de 30 hectares.

Cette espèce protégée et vivant uniquement en RDC fait partie de la famille des quatre grands singes vivant sur la planète. C'est, avec le chimpanzé, un autre proche cousin de l'Homme. Comme ces autres primates, les bonobos partagent 98,7% de notre patrimoine génétique.

Si leur nombre était estimé à 100.000 dans les années 1980, les bonobos ne seraient plus que 5.000 à 20.000 vivant à l'état sauvage. L'espèce a beaucoup souffert des conflits armés que le pays a connus. Notamment avec le déplacement des populations et la présence d'hommes armés. Mais l'espèce continue d'être traquée pour sa viande, dont la consommation est pourtant déconseillée, et les bébés sont vendus comme animaux de compagnie. Cependant, les récentes attaques de bonobos ont suscité la réaction d'une coalition d'ONG qui déplorent «un manque de protection de l'être humain» au détriment des animaux.

«Conserver la nature c'est bien, mais il faut d'abord protéger les populations», a déclaré Joseph Eseno, président de ce groupe.

Il a estimé que les gardiens des bonobos devraient être dotés d'armes adéquates pour pouvoir se défendre en cas d'agression.

ART

Des portraits en bouchons de liège !

Pour la spectaculaire œuvre «Grace» (contre en photo), Scott Gundersen aura utilisé plus de 9.200 bouchons de liège et travaillé pendant 50 heures.



L'artiste commence par prendre en photos ses modèles. Il réalise ensuite un dessin à partir des photos. Il trie les bouchons de liège qu'il collecte selon leurs teintes. Les tableaux ne sont donc pas peints. Scott Gundersen joue avec la couleur naturelle du bouchon de liège pour réaliser un portrait contrasté.

Cet artiste américain a choisi ce matériau naturel, de plus en plus concurrencé sur le marché par le bouchon en plastique, pour sensibiliser au recyclage et au développement durable dans l'art.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ZOO

Date : 1828
Lieu : France

Au XVI^e siècle, posséder un animal sauvage était pratiquement une mode de riche. À la renaissance, les enclos étaient déjà très répandus et au XVII^e siècle, on commence à soigner la mise en scène des jardins d'animaux en se servant des modèles italiens. En 1803, des naturalistes de la France ouvrent un établissement appelé "Le jardin des plantes". Au tout début, les gens avaient droit d'y entrer seulement s'ils possédaient une autorisation écrite d'un savant, mais un an plus tard, devant une forte demande, on assouplit les règles et on ouvrit quatre jours de la semaine aux étudiants du Muséum et les trois autres jours au grand public. Ce n'est seulement qu'à partir de 1828 que l'on prit le terme "jardin zoologique" et au XXI^e siècle le mot "Zoo".



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h41
Dohr	12h48
Asr	16h27
Maghreb	19h22
Icha	20h45

GRANDE-BRETAGNE

Le revers de la limitation de l'immigration peut se répercuter sur l'économie



La limitation de l'immigration peut se répercuter négativement et "de manière continue" sur l'économie de la Grande-Bretagne, a averti, lundi à Londres, le Conseil consultatif sur l'immigration (MAC).

Selon cette agence gouvernementale, le PIB connaîtra un manque à gagner de 560 millions de livres sterling (plus de 600 millions d'euros) si le nombre d'immigrés hautement qualifiés descend au-dessous de la barre de 10.000, et ce, "à un moment où l'économie peine à renouer avec la croissance", souligne cette source.

Le gouvernement a fixé à 20.700 le quota de visa qui seront accordés chaque année aux immigrés originaires de pays hors UE, avec pour objectif, à terme, de plafonner le nombre d'immigrés à "quelques dizaines de milliers" en 2015 alors ce nombre était de 215.000 l'an dernier.

Le gouvernement a affirmé que sa politique de l'immigration portera ses fruits à court et moyen termes.

Les recherches menées par les différents instituts spécialisés montrent que 75% des Britanniques considèrent actuellement l'immigration comme un problème, avec un fort appui pour le plan du gouvernement visant à introduire un plafond annuel sur le nombre de travailleurs non-UE à venir au Royaume-Uni.

Toutefois, cet avis ne fait pas l'unanimité chez les économistes, dans le monde de l'entreprise et au sein des centres d'affaires où on estime que les immigrés apportent leur contribution à l'économie, que cette contribution pourrait être plus importante au fil du temps et surtout qu'il serait "contre productif de limiter l'entrée des immigrés au Royaume-Uni" par des mesures draconiennes.

Dans ce contexte, l'ambassadeur du Japon en Grande-Bretagne a averti que les compagnies nipponnes envisageraient de retirer leurs investissements de la Grande-Bretagne à cause de ces mesures.

En outre, la Banque du Canada, citée par le MAC, a prévenu que le quota de visas risquait d'affecter de manière "irréversible" la réputation du Royaume-Uni en tant que destination privilégiée des investissements directs étrangers (IDE).

APS

PRESIDENCE DE L'UCSA

L'Algérien Abdellah Bessalem candidat

Le président de la Confédération africaine de boxe, également président de la Fédération algérienne de la discipline, le docteur Abdellah Bessalem, est candidat à l'élection au poste de président de l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA), a-t-on appris, mardi à Maputo, auprès des responsables de la délégation algérienne présente dans la capitale mozambicaine dans le cadre des 10^{es} jeux Africains.

L'élection aura lieu le 12 septembre prochain et le représentant algérien aura

pour seul adversaire le président de la Confédération africaine de taekwondo, l'Egyptien Ahmed Fouli.

M. Bessalem est à la tête, actuellement, de la Confédération africaine de boxe (CAB). Il est, également, vice-président de la Fédération internationale de boxe (AIBA). M. Mustapha Larfaoui, président en exercice de l'UCSA, longtemps pressenti pour briguer un nouveau mandat, a préféré se retirer au profit de M. Bessalem pour ne pas éparpiller les chances du représentant algérien.

DÉCÈS DU GÉNÉRAL JULIO CASAS REGUEIRO

Un livre de condoléances ouvert

Suite au décès du général Julio Casas Regueiro, vice-président du Conseil d'Etat, membre du bureau politique du parti communiste de Cuba et ministre de la Défense, l'ambassade de Cuba à

Alger a ouvert un livre de condoléances en son siège du mardi 6 au jeudi 8 septembre : Lieu : 22, rue Larbi -Allik, Hydra. Horaire : 10 h à 12 h – 15 h à 17 h.

Très Libre



JEUX AFRICAINS

Nabil Kebbab offre la 1^{re} médaille pour l'Algérie

Le nageur algérien Nabil Kebbab, classé 3^e au 100m brasse, a offert lundi, la 1^{re} médaille pour l'Algérie aux jeux Africains de Maputo, à l'occasion de la 1^{re} journée des compétitions de natation.

Kebbab, a réalisé un temps de 1: 03.80 lors de cette course remportée par le Sud-Africain VD Burgh Cameron (1:02.46), alors que le Tunisien El-Loumi Wassim s'est adjugé la médaille d'argent.

Deux autres médailles ont été respectivement obtenues par la jeune nageuse algérienne Amel Melih au 50 m dos, et l'équipe nationale du relais 4 fois 200 m nage libre (dames).



TUNISIE

Les activités syndicales au sein des forces de sécurité interdites

Les activités syndicales au sein des forces de sécurité sont, désormais, interdites, a annoncé, mardi, le Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi, expliquant qu'elles représentent "un danger pour la sécurité du pays", a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP.

"J'ai décidé à partir d'aujourd'hui d'interdire toute activité syndicale des forces de sécurité, au vu des dangers que cela représente pour la sécurité du pays", a affirmé M. Caïd Essebsi au cours d'une conférence de presse au palais gouverne-

mental. Cette annonce intervient alors que des centaines de policiers ont manifesté, mardi, à Tunis à l'appel de l'Union des syndicats des forces de sécurité intérieure. Le rassemblement a été décidé en réaction face à la poursuite des opérations d'incendie des postes de police et de l'absence de décisions politiques adaptées dans ce cadre, selon l'agence TAP.

Selon des médias, les manifestants ont réclamé les démissions du ministre de l'Intérieur, Habib Essid, et du chef d'état-major de l'armée tunisienne, le général Rachid Ammar.